Langres Ville d'Art et d'Histoire

Langres ma Ville

DE L'ATTRAIT A L'ATTRACTIVITÉ

Le pari économique - Page 11 à 14

AXE MAJEUR

Place Diderot : c'est parti ! - Page 19

JEUNESSE

Equipements scolaires : clap de rentrée ! - Page 23

COHÉSION SOCIALE

Quartiers neufs : des travaux qui changent la vie - Page 8

Coup de Zoom

Pôle santé langrois : tout d'un grand

Pages 20 et 21

Langres ma Ville

N°10 / AUTOMNE 2011

Sommaire

EDITO p.3

C'EST DANS L'ACTU ! p.4-p.5
- Folk et marché : mélange détonnant
- Autisme : engagez-vous !
- Contre la misère
- A vos plaques !
- Repas des séniors : c'est le moment
- Visite préfectorale : tour d'horizon des dossiers langrois
- Assistance juridique gratuite au CCAS
- Concours des Maisons Fleuries

CADRE DE VIE p.6-p.7
- Casernes : premiers coups de pioche
- Patrimoine classé en rénovation
- Vestiaires du stade Pierre Raoul : ça démarre
- Trottoirs, bordures et chaussées : un vaste chantier
- Un nouveau service public : un réseau de chaleur urbain

COHÉSION SOCIALE p.8-p.9
- GUP mode d'emploi

CÔTÉ CHIFFRES p.10
- Saison d'été : 1er bilan
- Le marché en plein boom
- Délinquance en baisse

DOSSIER p.11 à p.14
- De l'attrait à l'attractivité : le pari économique

CULTURE p.15-p.17
- Les nouveaux visages de la culture
- La lunette 10 à l'heure internationale
- La fabuleuse histoire de la MLDD

TRIBUNE LIBRE p.18

AXE MAJEUR p.19
- Place Diderot : c'est parti !

COUP DE ZOOM p.20-p.21
- Pôle santé langrois : tout d'un grand

JEUNESSE p.22-p.23
- Equipements scolaires : clap de rentrée !
- La science en fête

DERNIÈRE DE COUVERTURE
- Guide du secteur sauvegardé

Langres, ma Ville : Magazine d'information de la Ville de Langres
Hôtel de Ville - BP 127 - 52206 LANGRES Cedex
Tél. 03 25 87 77 77 - Fax 03 25 87 27 77 - Internet : http://www.ville-langres.fr
Directeur de publication : Didier LOISEAU

Rédacteur en chef : Stéphanie MARQUAND, Directrice de la Communication, Chef de Projet Diderot 2013. Rédaction : Stéphanie MARQUAND et les Services de la Ville de Langres

Crédits photos : Jean-Michel FEUTRIER, Lionel PETITOT, Sylvain RIANDET, Journal de La Haute-Marne, Stéphanie MARQUAND et Véronique BEAUREPERE

Conception graphique, mise en page, impression :
Imprimerie du Petit-Cloître : www.imprimeriedupetitcloitre.com

Tirage : 5 000 exemplaires / n°ISSN: 0767-970X

édito

Il n'est pas dans mon habitude de parler du passé mais plutôt d'avenir : pourtant, le décès de Pierre Burelle cet été a bouleversé nombre de Langrois qui avaient travaillé avec lui dans cette formidable aventure que fut la création de Plastic Omnium. Comment ne pas lui rendre l'hommage qu'il se doit. Citoyen d'Honneur de la Ville, attaché à Langres et à ses employés, Pierre Burelle était de ces hommes qui ont marqué de façon déterminante l'avenir de notre Ville. Nous lui consacrerons un long article dans le prochain magazine de la municipal et déterminerons après accord avec sa famille, un lieu empli de symbole qui portera son nom.

Entre passé et avenir, le présent est cette rentrée marquée par l'accueil de plus de 400 enfants dans les cantines, le succès de la fête du sport et de la course des remparts avec un nombre de participants toujours plus élevé, l'ouverture d'un second cours pour adultes à l'école de dessin pour répondre à la demande, la baisse significative des actes d'incivilité, la fréquentation touristique en nette hausse avec l'arrivée de nouvelles nationalités comme les Chinois ou les Australiens, l'enthousiasme du public pour notre programme des Journées du patrimoine sans oublier l'incroyable succès de la première édition des Rencontres de la philosophie. Septembre a été riche en bonnes nouvelles et en événements !
Nous entrons désormais dans la phase opérationnelle du projet de ville avec notamment le démarrage du chantier de la Place Diderot, première étape de la stratégie de redynamisation du cœur historique. Sur ce chantier, nous nous sommes fixés un calendrier resserré et de lourdes contraintes techniques pour réduire au maximum les désagréments, en menant de front les fouilles archéologiques préventives et les travaux, ce qui est une prouesse en soi. La place Diderot sera donc accessible toute la durée des travaux ; des opérations de communication pour valoriser les commerces seront réalisées ; des animations commerciales proposées par l'UCIA avec le soutien de la Ville. Les découvertes archéologiques seront elles aussi valorisées pour en faire une source de curiosité. Tout ce qui peut servir notre image, représenter une opportunité d'attractivité doit être tenté. C'est ce à quoi nous travaillons pour dynamiser le tissu local avec une vision à moyen et long terme. C'est ainsi que l'on assure l'avenir d'une ville comme la nôtre et que l'on enraye le déclin démographique et économique. Après les travaux, l'ensemble des commerces bénéficiera de l'attrait de la nouvelle place Diderot.

Cette rentrée, c'est aussi pour nous, l'occasion de réaffirmer nos choix pour maintenir et développer des services publics de qualité, répondre à vos préoccupations quotidiennes, améliorer la qualité de la vie, tout en préparant l'avenir économique de notre ville.

On le voit bien aujourd'hui, la culture est un moteur économique pour les villes et les régions. L'organisation de festivals ou l'ouverture de nouveaux équipements culturels est un moyen de créer des emplois, de stimuler l'activité économique locale (l'hôtellerie restauration et le commerce), de développer la notoriété et de drainer du flux touristique. Comment ne pas citer le cas du Musée Champollion de Figeac, celui consacré à Gustave Courbet à Ornans ou le Musée Pompidou de Metz qui représentent des pôles d'attraction considérables pour leurs villes et en font de nouvelles destinations touristiques ?
Avec la future Maison des Lumières Denis Diderot, l'année de festivités culturelles autour de Diderot en 2013, les Rencontres Philosophiques, la création d'une route des Lumières, de l'Encyclopédie et des Jardins, Langres a une carte à jouer.
La preuve en est le succès des premières Rencontres philosophiques (RPL) qui ont généré pour notre ville une affluence significative et une couverture médiatique majeure.
Les chiffres de fréquentation de la Maison des Lumières Denis Diderot à l'occasion des Journées du Patrimoine avec plus de 500 visiteurs ; les 750 entrées au musée Baillet, les 200 auditeurs des conférences organisées autour du tableau du peintre espagnol José de Ribera, ou encore les 150 propositions reçues de toute la France dans la cadre de l'appel à projets Diderot 2013 témoignent de l'intérêt du public pour la culture !

Osons engager la partie et donner à Langres l'élan nécessaire !

Didier LOISEAU
Maire de Langres

C'est dans l'actu !

Contre la misère

Le 17 octobre aura lieu la 25ème journée mondiale du refus de la misère, organisée en France par ATD Quart Monde. Le thème choisi cette année est celui de l'école. Les familles en situation de grande pauvreté fondent souvent beaucoup d'espoir sur leurs enfants et attendent à ce titre beaucoup de l'école. Aussi, ce jour-là plus que tout autre encore, faites preuve de solidarité et sachez tendre la main. ATD Quart Monde recueille par ailleurs à cette occasion sur le site internet www.parolespourlecole.org, toutes vos suggestions pour mieux accompagner dans notre pays, les familles en très grande difficulté. Vous aussi, faites entendre vos propositions.

Repas des séniors de Langres et Corlée

inscrivez-vous !

A l'occasion des fêtes de Noël, Didier Loiseau Maire de Langres, Xavier Logerot, Maire de Corlée, l'ensemble de l'équipe municipale et le C.C.A.S vous proposent un repas de Noël, le jeudi 15 décembre à la Salle Jean Favre. Toutes les personnes de plus de 65 ans y sont conviées. Les habitants concernés qui n'ont pas été contactés peuvent se faire connaître en téléphonant au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) au 03 25 84 82 48.

Noms de rue

Appel à toutes les bonnes volontés ! De nombreuses rues, ruelles et chemins restent aujourd'hui non dénommés. Certaines plaques sont détériorées ou ont carrément disparu. « Ce problème de défaut de signalisation concerne aussi bien le cœur de ville que les quartiers », explique André Vaulot, conseiller municipal et référent de quartier à Buzon. « Notre objectif est d'abord d'établir un bilan des rues ne disposant pas ou plus de plaques. Puis de réaliser un travail de concertation et de réflexion sur la dénomination des rues et la signalisation. Nous avons donc besoin des Langrois et des Langroises pour qu'ils nous indiquent en mairie les endroits où les plaques n'existent pas. Je les invite également à nous suggérer le cas échéant des noms de rues. Ces propositions seront examinées dans le cadre d'une commission municipale ».

Pour tout renseignement :
André Vaulot, conseiller municipal, mairie de Langres.

Musique folk et marché : un mélange détonnant

Cet été, le marché de Langres s'est transformé le temps d'un concert en scène musicale improbable. Organisé avec le soutien de la Ville de Langres, à l'initiative de Sylvia et Hans Wolf, deux allemands amoureux de la France qui proposent chaque année dans leur propriété de Rouvres les « Rencontres Musicales de Rouvres », un concert de musique folk a été donné entre les étals des maraîchers au grand bonheur des chalands et des commerçants. Original et surprenant ! Le groupe « Quite a handful », originaire de Leipzig a donné de la voix abordant à la fois un registre folk, rock et jazz mais aussi des airs de bossanova. Cette formation de cinq musiciens connue et reconnue dans son pays a conclu sa présentation par un intermède improvisé dans le hall de l'Hôtel de Ville en présence notamment de Didier Loiseau, Maire de Langres, de Régis Flot, adjoint aux affaires économiques et à l'emploi et de Colette Alexer, adjointe à la jeunesse et aux sports.

Consultations juridiques gratuites au CCAS

Dans le cadre du Conseil départemental de l'accès aux droits (CDAD) de la Haute-Marne, la Ville de Langres, à travers son CCAS (place Eponine), propose des consultations juridiques gratuites pour assister les personnes en difficulté. Ce nouveau service au public, initié par la Ville de Langres s'inscrit dans la droite ligne de la politique sociale voulue par la Municipalité et témoigne des efforts engagés pour offrir un guichet unique de services aux Langrois. Permanences d'huissiers de justice : les lundis 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre de 14h à 15h30. Permanences d'avocats au barreau de Haute-Marne : les lundis 7 novembre et 5 décembre de 9 h à 12 h. Permanence de notaires : le mardi 13 décembre de 14h à 17h.

Renseignements : CCAS, ville de Langres : 03 25 84 82 48.

Ville fleurie : 3ème Fleur conservée

La Ville de Langres conserve sa 3ème Fleur. Cette distinction obtenue pour la première fois en 2006, vient récompenser les efforts, la créativité et le travail du service des espaces verts de la ville de Langres et bien sûr des Langrois. Rien que cet été, 500 plantes bulbeuses (dalhias, lys, crocosmia, liatris…), 11 120 plants de fleurs estivales (ipomées, sauges, géraniums, surfinias, coreopsis…) et 415 mètres carrés de jachère fleurie ont été plantés. 170 balconnières ont été réalisées pour les commerçants et 330 bacs et jardinières ont été agrémentés. Sans oublier les 436 700 mètres carrés de gazon à faucher régulièrement. Par ailleurs, la ville de Langres a organisé cet été son concours des Maisons fleuries. Plus de soixante Langrois y ont pris part cette année, témoignant de la motivation des habitants pour leur cadre de vie et l'embellissement de leur environnement. Sylvie Dauchez, conseillère municipale déléguée au fleurissement a présidé le jury. Le choix a été difficile tant le travail réalisé par les participants était de haute qualité. Une cérémonie officielle de remise des prix aura lieu en mairie en fin d'année. Les lauréats sont : Madeleine Jaugey, Claire Koch, Daniel Arrot, Annick Bablon, Gérard Lapre, Régine Frion, Jean-Pierre Durand, Mauricette Petitjean, René Blanchard, Chantal Delvedez, Simone Martin, Vital Bre. Pour les commerces, la boulangerie Gallien et l'Hôtel de la Poste voient également leurs efforts récompensés.

Visite du nouveau Préfet de Haute-Marne

Cet été, la Ville de Langres a accueilli le Préfet Claude Morel pour une visite officielle. A cette occasion, le nouveau Préfet a rencontré l'équipe municipale de Langres ainsi que les élus de la communauté de communes de l'Etoile de Langres et a pu prendre toute la mesure du projet de ville. L'ensemble des grands dossiers d'aménagement urbain de la ville a été évoqué, notamment la construction désormais urgente du nouvel EHPAD, la réhabilitation des casernes, la Maison des Lumières Denis Diderot, la requalification de l'axe majeur (de la Place Diderot à la Porte des Moulins), la candidature Unesco ou encore la politique de logement avec l'engagement de la ville dans une opération d'amélioration de l'habitat (dans la perspective d'un futur ANRU II), sans oublier le dossier de l'Internat d'excellence ou encore celui de la célébration en 2013 du tricentenaire de la naissance de Diderot. La question de l'entretien du patrimoine bâti et des remparts en particulier a fait l'objet de longs échanges également.

L'Etat est un partenaire majeur de la Ville. Le Préfet qui s'est dit « très sensible au volontarisme des élus langrois », a profité de l'occasion pour saluer les atouts culturels et touristiques de la ville et l'ambition et le fourmillement de projets affichés par la Ville. Pour clore la journée, un tour de ville complet a été proposé à Monsieur le Préfet avec une longue halte sur le site des casernes et à la Maison des Lumières.

Chaîne de l'espoir

Vous avez du temps, de la patience ; vous avez besoin ou envie de vous sentir utile. Alors, engagez-vous auprès des parents de Lilia, 4 ans et d'Edouard, 11 ans. Ces deux jeunes enfants langrois sont atteints d'autisme. Pour les aider à s'ouvrir aux autres, à mieux communiquer avec celles et ceux qui les entourent, pour tenter de les faire sortir de leur « monde » et contribuer à les intégrer à notre société, leurs parents respectifs développent une nouvelle méthode. Intitulée « méthode des 3 i » pour Interactif, Individuel, Intensif, cette approche de l'autisme s'appuie sur une sollicitation et une stimulation permanentes de l'enfant. Les parents d'Edouard et de Lilia recherchent environ 80 bénévoles enthousiastes prêts à s'impliquer et à s'engager aux côtés de leurs enfants. « Chaque bénévole intervient environ 1h30 chaque semaine pour des activités de jeux, d'éveil et d'échange. C'est à la portée de chacun et chacune. Il n'y a pas besoin de formation particulière», explique le papa de Lilia. « 1h30 chaque semaine c'est bien peu au regard de tout ce que cela peut apporter à nos enfants. C'est un engagement et un geste solidaire concret. Une façon simple de faire du bien où chaque progrès de nos enfants est une récompense.»

Pour aider Lilia et Edouard, contacter le 03 25 88 12 62 ou le 06 84 77 04 68

Vous pouvez également laisser un message à l'adresse suivante :

pourlilia@hotmail.fr

Edouard, Lilia et leurs familles comptent sur vous. Engagez-vous !

Langres
Appel à bénévoles
Venez jouer avec un enfant 1h30 par semaine
Lilia 4 ans, Edouard 11 ans,
2 enfants affectueux, dynamiques et joueurs,
atteints de troubles du développement
les empêchant d'être comme les autres.
Nous avons besoin de vous.
Venez jouer pour nous éveiller à la communication,
avec les 3i, une méthode simple et ouverte à tous.
Il suffit d'aimer jouer et s'amuser avec un enfant.
Appelez nos parents:
06 84 77 04 68
06 80 20 69 63
03 25 88 12 62
03 25 90 14 61

Rénovation urbaine : le centre ville aussi !

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine (OPAH-RU) en cœur historique est sur le point d'être lancée. Après une première phase de diagnostic de l'habitat, du commerce et des modes de déplacement en centre ville, le dispositif pourrait être opérationnel en 2012. Objectifs : accompagner techniquement et financièrement les propriétaires et les locataires dans l'amélioration de leur logement ; lutter contre l'habitat indigne ; réinvestir le parc immobilier du centre ville.

Cette initiative voulue par l'équipe de Didier Loiseau sera fortement accompagnée par l'Etat, la Région et le Département dans sa mise en œuvre. Les enjeux sont multiples : améliorer l'efficacité énergétique des logements langrois et décliner localement le programme national « habiter mieux » ; identifier et traiter l'habitat indigne ; favoriser la réinstallation de nouveaux habitants en cœur de ville par des actions d'embellissement des façades et vitrines, des espaces publics ; encourager in fine l'accession à la propriété ; traiter les modes de déplacement et valoriser les commerces. « Sur les 5 années à venir, nous nous sommes fixés l'ambition de traiter plusieurs dizaines de logements et de mettre en œuvre une réelle politique d'assistance et de conseil », explique Didier Loiseau. « Il ne s'agit pas de se substituer à des organismes existants mais d'améliorer le service rendu aux Langrois ; d'inciter les propriétaires à agir sur le bâti en mauvais état. Notre priorité avec le dispositif OPAH-RU sera également de renforcer nos actions pour le maintien et le développement du commerce intra muros ».

Ca bouge aussi du côté du patrimoine classé

Notre patrimoine, aussi monumental soit-il, n'a pas été épargné par le temps. Dans ce domaine aussi, la Municipalité a décidé de s'engager dans un programme de rénovation. De nombreux travaux sont à l'ordre du jour, notamment la reprise de l'effondrement des remparts au niveau de la porte Sous-mur où l'entreprise Maillefert est à l'ouvrage pour quatre mois ou encore la réfection du terrasson de l'église Saint-Martin avec des opérations de maçonnerie et des interventions sur la toiture.

Service public

Un nouveau service : un réseau de chaleur urbain

Conforté dans ses choix par les nouvelles orientations gouvernementales en faveur de l'environnement, la Municipalité a lancé en début d'année une étude de faisabilité (financée à 80% par l'ADEME) pour la construction d'un réseau de chaleur biomasse (utilisation de plaquettes bois ou tout autre déchet végétal). Les résultats de cette étude démontrent la viabilité de ce nouveau service public qui pourrait donc être opérationnel au premier semestre de l'année 2014. Les enjeux sont à la fois d'ordre environnemental (utiliser une énergie propre renouvelable), économique (6 emplois devraient être créés à terme pour faire fonctionner le réseau, voire plus avec l'arrivée de nouvelles activités) et social puisque la facture chauffage des Langrois reliés à ce réseau de chaleur fonctionnant à partir de plaquettes bois, pourrait à très court terme être allégée de 20%. Une bonne opération pour tout le monde en perspective ! « D'ici à la fin de l'année, la Ville de Langres va procéder au recrutement des futurs concessionnaires », explique Régis Flot, adjoint au développement économique et à l'emploi en charge du projet. « Il s'agit en fait de confier à un professionnel, la construction et l'exploitation de ce nouveau service public. Ce sera ainsi un projet neutre financièrement parlant sur les dépenses de la Ville. Par ailleurs, ce genre de service sert directement l'attractivité économique de notre ville car avec un réseau de chaleur urbain biomasse, nous serons probablement en mesure d'attirer à

Langres de nouvelles entreprises. C'est aussi l'occasion de structurer la filière bois dans notre département puisque le besoin potentiel du futur réseau est de l'ordre de 25 000 tonnes par an ». Et de conclure : « L'implantation de la centrale de production n'est pas figée. Plusieurs sites sont à l'étude, l'idéal étant de la situer au plus près des points de livraison (au sud de la ville), pour limiter les coûts et les pertes de chaleur. On perd en effet 1 degré de chaleur tous les kilomètres ».

Equipements sportifs

Initialement prévus cet été, le lancement des travaux du nouveau vestiaire du stade de la Trincassaye a du être repoussé en raison des investigations géotechniques qui ont mis en évidence un sous-sol instable nécessitant l'adaptation du projet initial. Le système de fondation des bâtiments a donc été revu. Des pieux en béton devront être fichés à une profondeur de 10 m par rapport au terrain naturel pour être ancrés dans un substratum calcaire et assurer ainsi la stabilité et la sécurité du futur équipement. La consultation des entreprises est en cours, et les premiers travaux de terrassement pourraient débuter en octobre. Livraison des équipements prévus pour juin 2012. Coût de l'opération : environ 500 000 euros financés à 65 % par l'Etat, la Région, le Conseil Général et la Fédération de football.

Voiries, un vaste chantier

Coup de zoom sur les équipes municipales

Réfection de trottoirs, de routes dans leur ensemble ou simplement des chaussées... depuis début 2011, les agents municipaux du CTM sont sur tous les fronts. L'acquisition de nouveaux matériels dont un camion 26 tonnes, une chargeuse pelleteuse ou encore une mini pelle a permis à la section voirie du Centre Technique Municipal d'intervenir sur de nombreux chantiers. Près de 1 M€ équivalent travaux en entreprise seront réalisés d'ici la fin de cette année. « Certains diront que c'est une partie du carnet de commandes aux entreprises qui est ainsi amputée. La réalité est toute autre. Car si nous ne réalisions pas ces travaux en régie, nous ne les ferions pas du tout, tout simplement pour des raisons budgétaires ! Des initiatives similaires seront lancées ou renforcées dans chacune des sections, espaces verts et bâtiments », commente Eric Masselier, adjoint en charge des travaux. Réaliser des travaux en régie participe au dégagement de nouvelles marges financières pour la ville. C'est le reflet d'une bonne gestion des équipes et des moyens financiers. Particulièrement soucieuse de l'état et de l'entretien du patrimoine communal, la Ville de Langres a réalisé cette année un important travail de diagnostic. C'est la première fois que ce type d'étude sur l'état réel des voiries est mené à Langres. C'est le pôle technique qui a conduit et finalisé cet audit qualité de l'ensemble patrimoine viaire. Objectif : faire le point de l'état des voies pour définir un programme d'intervention en fonction du niveau de vétusté et de l'importance du trafic routier. « En complément, un audit qualité des réseaux enterrés va être mis en œuvre. L'introduction de petites caméras dans les regards nous permet de faire le bilan du site. Le croisement de toutes les données nous permettra, nous l'espérons pour la fin 2011, de bâtir un programme pluriannuel d'investissement en adéquation avec les besoins réels », explique Eric Masselier. Et d'ajouter : « Les premiers résultats laissent à penser que l'audit conduit jusqu'à présent correspond effectivement au ressenti de nos riverains. Il faut dire que les voiries de Langres sont particulièrement dégradées, tout simplement parce que pendant plus de trente ans, elles n'ont pas été suffisamment prises en compte. C'est un lourd héritage. »

La réalisation du programme voté au budget 2011 est aujourd'hui bien avancée. Au tableau

des travaux terminés : les trottoirs des rues Alphonse Daudet, entre la rue des Auges et le parking Sous-bie, des avenues du capitaine Baudoin et Turenne ; le parking dédié aux poids lourds le long de la rue de l'étoile de Langres ; la création d'un parking sur le site de l'ancienne école Abbé Cordier ou encore la réfection du chemin de ronde (promenade Jules Hervés, Rue Constance Chlore, puis entre la Rue de la Tournelle et la Porte Boulière).

Des travaux sont actuellement en cours Côte des Trois rois et rue Mermoz où les travaux de réseaux humides sont sur le point de se terminer. Suivront les travaux d'effacement des réseaux aériens, puis en 2012, la réfection complète de la voirie.

D'ici à la fin de l'année, des travaux complets de revêtements de chaussée et de réseaux seront entrepris rues de la Clochette, d'Elwangen (ERDF et assainissement), Louis Pasteur, Louise Michel, rue des Ouches (assainissement), Robert Schumann et enfin rue Franche. La fibre optique sera par ailleurs posée entre le cœur historique et l'allée Blanchefontaine. Enfin, de nombreux travaux seront co réalisés avec ERDF notamment le renouvellement des câbles haute tension entre République et Poterne et entre Champigny les Langres et la ZI des Franchises.

Quartiers neufs : des tra

Toilettage du centre commercial, installation d'une nouvelle aire de jeux pour les jeunes enfants, mise en place de tables forestières, réflexion sur les décorations de Noël et lancement d'une campagne de sensibilisation sur les déchets sauvages et les encombrants : voilà le plan d'actions engagé cet été dans les quartiers neufs dans le cadre de la GUP. Derrière ce sigle, se cache la Gestion Urbaine de Proximité qui vise par le dialogue et la mise en œuvre d'actions simples et concrètes à améliorer le cadre de vie dans les quartiers neufs et à renforcer l'accès aux services publics. Et ça marche !

Depuis quelques mois, l'équipe municipale de Didier Loiseau déploie donc une politique volontariste en faveur des quartiers Citadelle, Turenne et Ouches. Petit à petit, par des actions et travaux en cohérence avec les besoins réels des habitants, la GUP permet de construire dans la concertation avec les habitants, une nouvelle qualité de vie pour créer un environnement plus agréable, plus accueillant et plus sûr.

« Il y a quelques mois, nous sommes allés à la rencontre des habitants des quartiers pour leur demander ce qu'ils attendaient de nous, Ville mais aussi de nos partenaires, comme Hamaris, pour améliorer leur cadre de vie. Les réponses les plus récurrentes ont été : plus de lieux et espaces de jeux sécurisés pour les enfants ; plus de propreté ; un centre commercial plus accueillant ; plus de fleurissement et de décorations de Noël », explique Jacky Bulin, adjoint à l'urbanisme en charge notamment de la GUP. « Ce sont des demandes finalement assez simples auxquelles nous pouvons répondre relativement vite dans le cadre de la GUP. Ce dispositif qui s'inscrit plus largement dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) permet en effet de réaliser rapidement des actions concrètes pour améliorer le quotidien des habitants. La GUP est un complément concret aux politiques plus lourdes en faveur des quartiers comme les destructions et reconstructions d'immeubles par exemple. Avec la GUP nous sommes dans le dialogue, dans la gestion du quotidien, dans la réactivité et la responsabilisation. Même avec un petit budget, il est possible d'embellir une allée, de reprendre une cage d'escalier. Cela améliore immédiatement l'environnement. On est dans l'immédiateté et dans le visible », assure Jacky Bulin.

Plusieurs chantiers ont donc été lancés cet été et seront terminés avant la fin de l'année, au centre commercial de la Citadelle, entre les immeubles Genêts et Glycines et à la Maison de quartier. Près de 34 000 euros sont investis dont 15 000 financés dans le cadre du CUCS.

Le nettoyage complet de la montée d'escalier et du hall et des travaux de peinture ont été réalisés au centre commercial dans le respect des mosaïques existantes. Entre les immeubles Genêts et Glycines, deux tables forestières, deux corbeilles et un banc ont été installés. Plus important car très attendu par les familles et les assistantes maternelles du quartier, un nouvel espace de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans avec un sol adapté souple a été aménagé.

vaux qui changent la vie

A la maison de quartier, les massifs fleuris vont être agrandis et des troncs vernis vont être installés pour finir d'aménager un espace convivial avec des tables forestières et empêcher l'accès des véhicules. Du côté de la M2K, les changements sont visibles avec une nouvelle signalétique apposée sur la façade qui permet désormais de mieux identifier le lieu. Enfin, sur l'ensemble du quartier, le long de l'avenue du Général de Gaulle et sur les rues adjacentes, un grand nettoyage de toute la signalétique routière et informative a été entrepris.

Ensemble, construisons une ville propre

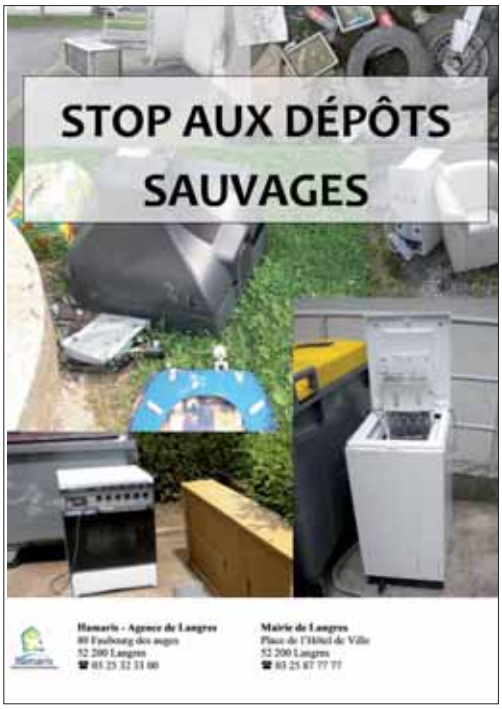

Vieilles machines à laver ou frigos usagers déposés à même le sol, matelas, couvertures et autres petits objets de décoration laissés en jachère n'importe où dans le quartier : voilà le genre de spectacle désolant que l'on ne veut plus voir.

« Il n'est pas acceptable de ramasser chaque mois plusieurs centaines de kg de déchets ménagers blancs notamment (frigo, machine à laver...) posés n'importe où, à même le sol. Au-delà de la pollution visuelle, cela a une incidence désastreuse sur l'environnement, sans compter le coût pour la collectivité. C'est pourquoi, cette campagne de sensibilisation est essentielle. Le challenge consiste à expliquer que si chacun se mobilise, habitants, services de la Ville, d'Hamaris... il est possible de réussir à créer une nouvelle qualité de vie dans les quartiers », explique Kendy Klein en charge de la GUP à la Ville de Langres. « Il ne s'agit pas de stigmatiser les quartiers mais de responsabiliser chacun et de montrer que nous pouvons agir efficacement si nous le faisons tous ensemble ».

En septembre, deux équipes de deux personnes issues des quartiers sillonnent les quartiers et le centre commercial pour aller à la rencontre des habitants et recueillir leurs attentes et besoins, dans le cadre d'ateliers dits de proximité.
En parallèle, une campagne d'information et de sensibilisation contre les dépôts sauvages de déchets et encombrants est mise en œuvre avec de l'affichage et des tracts pour dire « stop aux déchets sauvages ». Objectifs : faire prendre conscience aux habitants de l'incidence des déchets sauvages sur leur environnement ; inciter au tri sélectif et à l'utilisation des containers.
La campagne sera réalisée en deux temps avec une première phase d'information pour expliquer où déposer les objets et quand. Puis une seconde phase de diagnostic et de bilan en fin d'année avec le cas échéant des mesures plus coercitives.
En discutant avec les habitants, la Mairie s'est ainsi rendu compte que l'implantation des bennes de ramassage des encombrants entre le lundi et le vendredi soir, n'était pas adaptée au mode de vie des familles qui profitent du week-end pour faire du tri ou renouveler leur électroménager. Désormais, les bennes seront installées le premier mercredi du mois pendant 5 jours tour à tour au quartier Vauban, aux Eglantines, puis entre les Violettes et les Seringas. Cela devrait limiter les dépôts anarchiques.
« Sans le travail de concertation mené dans le cadre de la GUP, on ne serait pas parvenu à ce premier résultat. Preuve que le dialogue est nécessaire et constructif », commente Jacky Bulin. « Nous sommes dans une logique d'échange et de consultation avec les habitants pour aménager tous ensemble des quartiers vivants et agréables. Ainsi, pour répondre à la très forte demande des habitants, nous travaillons actuellement au renforcement des décorations de Noël pour mieux animer les quartiers en fin d'année. Deux grands sapins seront plantés et décorés. Un 3ème sapin est également envisagé devant le centre commercial. Les ronds points seront décorés avec des animaux, le traîneau du père-noël. Nous renforçons donc cette année nos efforts ».

GUP, mode d'emploi

La notion de GUP recouvre plusieurs thématiques, notamment l'entretien courant, la gestion de la circulation, la mise en valeur des espaces communs, la participation des habitants, l'accompagnement des projets de rénovation urbaine. Son but est aussi de renforcer la collaboration entre la Ville et le bailleur social. Ce dispositif arrivera à échéance en 2013. Au-delà, l'objectif de la Ville est d'être retenue dans le cadre d'un nouvel ANRU. La GUP vient en complément de politiques plus lourdes comme les démolitions d'immeubles par exemple. Début 2012, deux nouveaux immeubles appartenant à Hamaris devraient être démolis.

Partenaires de la GUP :

DDSCPP (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), Sous-Préfecture, Ville de Langres, Hamaris, représentants des habitants, DDT (direction départementale des territoires), associations locales, pompiers, gendarmerie.

Moins 71% ! La délinquance en baisse

Dans le cadre du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le service SIG (Système d'Information Géographique) de la Ville de Langres et la Gendarmerie ont mis en place un partenariat pour la création de l'observatoire des incivilités. Cet outil permet la localisation géographique des diverses incivilités perpétrées sur le territoire de la ville. Il fournit une aide à la décision dans la lutte contre la délinquance. Entre les premiers trimestres 2009 et 2011, on enregistre une baisse de 71% des incivilités signalées auprès des services de Gendarmerie.

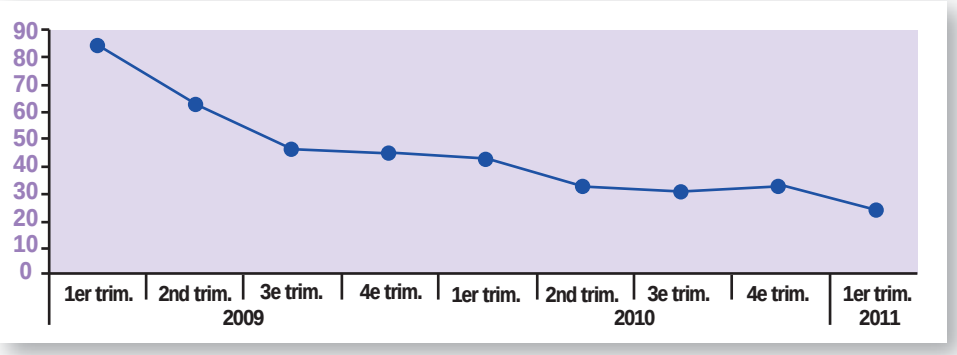

+15 % de fréquentation à l'Office du tourisme

En juillet-août, ce sont plus de 11 000 visiteurs qui ont franchi le seuil de l'Office de Tourisme, soit une progression de 15% par rapport à 2010. Ils sont à 66% Français, 17% Néerlandais, 8% Britanniques, 4% Belges et 4% Allemands. Cet été est cependant marqué par la baisse des touristes britanniques (-16%), alors que l'ensemble des autres nationalités progresse. On notera le passage à l'office de nouveaux touristes chinois et australiens... Depuis le début de l'année, c'est une progression globale de 6% qui a été enregistrée pour le tourisme langrois.

Le petit train a connu son habituel succès avec plus de 6 500 passagers. Les touristes ont également apprécié les visites nocturnes gourmandes avec une moyenne de 45 visiteurs. Depuis le début de l'année, ce sont plus de 3.500 personnes qui ont (re)-découvert la Tour de Navarre avec son parcours scénographié comprenant animations lumières, vidéo et bornes interactives. D'autres encore ont pu apprécier les caves de la Maison Renaissance ou les magnifiques panoramas du haut de la tour sud de la cathédrale.Toutes les infos sur **www.tourisme-langres.com.**

42 : c'est le nombre de commerçants au marché en juillet

Depuis l'installation du marché hebdomadaire au boulevard de Lattre de Tassigny, le nombre de commerçants n'a cessé d'augmenter. Il est ainsi passer de 13 commerces en janvier 2009 à 25 en janvier 2011 ou encore de 32 en juin 2009 à 43 en juin 2011. Preuve du développement, de l'attractivité et de la bonne santé de notre marché langrois !

De l'attrait à l'attractivité : le pari économique

Avec ses 4 pôles industriels (plasturgie, logistique, édition et agroalimentaire) historiquement ancrés dans le paysage économique langrois, un tissu commercial, artisanal et industriel solide, Langres résiste plutôt bien à la crise économique que traverse la France depuis 2008. Son taux de chômage à 7,8% en est une illustration significative dans un contexte de remontée du nombre de demandeurs d'emploi avec un taux de chômage départemental à 9,0 % et national à 9,1%.

Pour soutenir le dynamisme économique local, la Ville de Langres a choisi d'appuyer son développement sur trois axes : son patrimoine bâti, ses richesses naturelles et la culture, sans pour autant minimiser son soutien aux acteurs économiques locaux. Si la Ville n'exerce plus directement la compétence économique confiée à la Communauté de Communes de l'Etoile de Langres, elle entend bien agir en la matière, sous la délégation de Régis Flot, adjoint en charge du développement économique et de l'emploi.
Ainsi, l'équipe municipale de Didier LOISEAU, s'attache à créer les meilleures conditions d'accueil pour les investisseurs et à renforcer la qualité de vie à Langres, une dimension qui participe aujourd'hui directement au choix d'installation des chefs d'entreprises et des cadres.

L'action économique de la Ville de Langres s'inscrit en réalité dans une politique plus globale de requalification des espaces urbains, de développement d'équipements et de services publics de haut niveau, d'accès optimisé aux dernières technologies, ...le tout dans le respect de l'environnement et avec une fiscalité maîtrisée. Le défi est d'ampleur puisqu'il s'agit d'enrayer le déclin démographique et d'attirer de nouvelles entreprises pour générer de l'emploi ; de diversifier le potentiel économique ; de soutenir et pérenniser le tissu économique existant ; de faire de Langres un « moteur » et un pôle d'attractivité par la culture et le tourisme notamment. Coup de projecteur sur les actions économiques de l'équipe municipale, autant d'impulsions nécessaires au soutien de la dynamique de Langres.

« Langres doit capitaliser sur ses atouts, être innovante, ambitieuse pour changer son image de « ville froide et en déclin ». Nous devons nous donner les moyens de convertir notre attrait en attractivité. Il faut investir dans des équipements et des services publics de qualité, garantir l'accès aux technologies les plus modernes, offrir une vraie qualité de vie», explique Régis Flot. « Si Langres a l'opportunité de devenir la cité de référence philosophique en France avec Diderot 2013, les Rencontres philosophiques ou encore la Maison des Lumières et donc de générer avec cette nouvelle identité, de la notoriété et d'importantes retombées économiques, elle ne peut et ne doit pas être que cela. C'est pour cette raison par exemple que nous nous engageons aussi dans des projets structurants ambitieux pour la ville, comme la réhabilitation du quartier des casernes ; la requalification de l'Axe Majeur de la Porte des Moulins à la place Diderot, que nous aménageons les zones d'activité ; que nous soutenons le commerce et l'artisanat local avec le Fisac ; ou que nous projetons la création d'un futur réseau de chaleur urbain biomasse... tous ces éléments contribuant à rendre notre territoire attractif pour de nouvelles entreprises ».

De l'attrait à l'attractivité : le pari économique

Soutenir l'activité par la commande publique

La Ville de Langres a fait le choix d'un budget responsable qui participe également directement au dynamisme économique par la commande publique. La requalification de la Place Diderot, la construction du futur centre aquatique, la réhabilitation du chemin de ronde, les travaux dans les écoles, l'entretien du patrimoine bâti ou encore la transformation de l'Hôtel du Breuil de Saint Germain en Maison des Lumières sont autant de chantiers d'envergure engagés par la Ville qui contribuent à soutenir l'économie locale en faisant travailler les entreprises. Ce sont ainsi quelques 11 millions d'euros qui sont injectés en 2011 dans l'économie et dont une grande partie bénéficie directement au tissu local. Par ailleurs, la stabilité de la fiscalité contribue également à rassurer les investisseurs et futurs habitants. L'engagement pris en 2008 par l'équipe de Didier Loiseau de ne pas augmenter les impôts municipaux, a été tenu malgré la diminution des dotations de l'Etat.

Des projets structurants, facteurs d'attractivité

Pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie langroise, l'équipe municipale a choisi de s'engager dans des projets structurants. Ainsi, la transformation de l'axe majeur en est une illustration. Cet ambitieux chantier a notamment pour finalité de soutenir le commerce de proximité. En redonnant à la Place Diderot sa vocation initiale, en repensant le stationnement, les espaces piétons et la circulation en cœur de ville, en transformant l'entrée de ville depuis la Porte des Moulins, l'objectif est de faire évoluer le « shopping minute » en « shopping plaisir » plus favorable à l'activité commerciale. « Les villes qui ont requalifié leurs places, comme nous nous apprêtons à le faire, ont vu leur activité commerciale augmenter de façon très significative dans les années qui ont suivi la fin du chantier », souligne Régis Flot.

Le projet de requalification du quartier des casernes est l'un des autres projets d'importance porté par l'actuelle équipe municipale. L'enjeu est de totalement reconfigurer cet espace laissé en déshérence après le départ de l'armée pour lui redonner de l'attrait. L'installation d'un centre aquatique intégrant un espace bien-être, d'une crèche intercommunale et du futur Internat

d'Excellence conçu dans l'esprit d'un mini campus, y sont déjà programmés avec des ouvertures potentielles dès 2014, (à l'exception de l'Internat d'Excellence en attente des décisions des conseils général et régional et de l'ANRU). « Les travaux de voirie démarrent cette année. A plus long terme, le projet prévoit l'installation des casernes de la gendarmerie et des pompiers sur le site de la BSMAT ; tout comme celle des réserves des musées et d'une future Maison des Associations, voire de l'Ecole de Musique. Cette requalification sera un véritable catalyseur d'attractivité, qui, associée au futur réseau de chauffage urbain biomasse (bois de feuillus) sur lequel nous travaillons actuellement, contribuent à convaincre les investisseurs de faire le choix de Langres. C'est ainsi que nous venons de trouver un premier investisseur privé qui a décidé d'acquérir l'ancienne Maison des Officiers pour y développer son activité. TV territoriale puisque c'est de cette entreprise qu'il s'agit, a choisi d'investir sur ce quartier dans un bâtiment suffisamment grand pour déployer ses studios tout en lui offrant une grande visibilité commerciale. C'est bien la preuve de la pertinence de notre projet », précise Régis Flot. « Nous avons par ailleurs anticipé de 3 ans le rachat d'une partie des immeubles et terrains occupés par la 15ème BSMAT, à l'est de l'avenue du 20ème Corps U.S., ce qui nous permet de présenter un projet global aux investisseurs potentiels, un avantage réel, Langres et le sud Haute-Marne manquant cruellement d'immobilier d'entreprise disponible. »

Toujours plus de services

« L'une de nos responsabilités est de créer les meilleures conditions d'accueil des acteurs économiques. Cela implique par exemple d'être en capacité d'offrir un accès optimum aux technologies les plus modernes », explique Régis Flot. « C'est pour cette raison que notre équipe a décidé de s'engager, aux côtés du Conseil Général et de son Plan Fibre sur la Haute-Marne, dans un programme de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la commune. A chaque fois que nous réalisons des travaux de voirie nous en profitons pour installer la fibre optique. Cela représente des investissements lourds mais incontournables aujourd'hui. L'idée est de proposer l'accès au très haut débit à 100 mégabits/seconde d'ici à 5 ans. Cela peut dans les années à venir contribuer à l'installation à Langres d'activités nouvelles comme les centres d'appels par exemple. Il y a trois ans, nous étions à 2 MBps, aujourd'hui à 18 MBps. », précise Régis Flot.
C'est la même logique qui préside à l'installation d'un réseau d'antennes 3G de téléphonie mobile. Les fréquences utilisées en 3G impliquant un plus grand nombre d'antennes-relais, au total 7 antennes seront réparties sur l'ensemble de la ville pour assurer à tous les Langrois, quel que soit leur quartier, la meilleure couverture possible.
De la même manière, les travaux réalisés sur les accès aux zones industrielles et d'activité, le programme de vidéo protection avec à terme une trentaine de caméras (26 aujourd'hui), la sécurisation incendie

de la zone industrielle, la création d'un nouveau parking dédié aux poids lourds à la zone des Franchises sont autant de travaux financés par la Ville de Langres, de nature à favoriser le développement économique. Cela représente plusieurs centaines de milliers d'euros d'investissement. Enfin, on ne peut pas occulter l'obtention par l'équipe actuelle en début de mandat, de 500 000 euros pour le cofinancement de l'hôtel d'entreprises des Franchises dont le subventionnement était initialement insuffisant.

Opération Fisac : préserver le commerce local

L'actuelle équipe municipale peut s'enorgueillir d'avoir obtenu pour le commerce et l'artisanat langrois, l'attribution du Fisac. Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce est un dispositif principalement destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services. L'objectif in fine est de préserver et développer un tissu de commerces de proximité, ce qui est l'une des spécificités de Langres. Ainsi, Langres bénéficie d'un premier Fisac pour 2010-2013, d'un montant global de plus de 1 million d'euros dont 950 000 sont dédiés à des opérations d'investissement. C'est grâce à ce dispositif que la carte fidélité a été réalisée et que d'importantes animations commerciales peuvent être menées, à l'instar de la Foire de la Sainte-Catherine qui se déroulera fin novembre et dont le thème sera la truffe. Cela permet également d'entreprendre des campagnes de promotion sur les principales agglomérations limitrophes, comme Dijon par exemple. Quant aux opérations d'investissement, le Fisac permet de cofinancer la sonorisation des rues commerçantes, le marché du vendredi, et d'accompagner la requalification de la Place Diderot. Une étude sur la signalétique est également en cours.

Aujourd'hui, la rue Diderot ne présente quasiment plus

de vitrines vides, ce qui est une réussite et l'offre commerciale s'est diversifiée.

La Ville de Langres soutient également une opération de revitalisation du centre commercial de l'avenue du général de Gaulle (quartier Citadelle). En s'appuyant sur un organisme public national pour accompagner le projet : l'Epareca (Etablissement Public pour l'Aménagement et la Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux)

Le levier culturel

La création de la future Maison des Lumières Denis Diderot, qui sera le seul lieu en France consacré au Père de l'Encyclopédie mais aussi l'année Diderot 2013 ou encore les Rencontres Philosophiques vont permettre à terme de drainer un nouveau flux touristique sur la ville de Langres et donc de générer des retombées économiques. La philosophie est devenue une niche économique, avec ses émissions de télé, de radio, ses librairies... Le chantier de 5 millions d'euros de la Maison des Lumières (dont 80% sont cofinancés par des partenaires publics) est à lui seul générateur d'activité pour les entreprises locales.

L'exemple de Figeac qui a multiplié par quatre la fréquentation de son Musée avec son programme Champollion, permet de mieux comprendre l'intérêt qu'il peut y avoir à focaliser sur l'offre culturelle.

Il s'agit de faire de Langres, la cité philosophique de référence en France en s'appuyant sur les Lumières. « L'attribution des Rencontres Philosophiques à Langres par le Ministère de l'éducation nationale montre que nous avons une belle carte à jouer. Diderot offre aussi une opportunité unique de rayonner à l'international avec les très nombreux clubs et sociétés qui lui sont consacrés à travers le monde. Il faut utiliser intelligemment ces réseaux. » Et Régis Flot de préciser : « Plusieurs groupes hôteliers sont intéressés par notre ville. Je peux assurer que sans notre projet de ville et sans la perspective de la Maison des Lumières et de Diderot 2013, ils n'auraient jamais intégré Langres dans leur stratégie de développement. Ce sont ces éléments tangibles qui nous permettent aujourd'hui de discuter de l'implantation d'un hôtel deux et trois étoiles et d'un restaurant sur Langres, avec potentiellement à la clé, la création de plus de 20 emplois. C'est un dossier que je pilote activement depuis 2 ans et qui va aboutir dans les mois qui viennent. Nous sommes donc dans la bonne voie ».

De l'attrait à l'attractivité : le pari économique

qui procède actuellement à une étude foncière et juridique. « L'implication d'Epareca dans le projet de réhabilitation est essentielle. Il était difficile d'imaginer que les 5 copropriétaires privés actuels seraient en capacité de supporter un tel projet de réhabilitation. Plusieurs scénarios sont à l'étude. » L'adjoint au développement économique suit également de très près l'avenir du centre commercial des Franchises, aux côtés de l'association de riverains et de la direction d'Intermarché. Après plusieurs mois de discussions, un magasin Netto pourrait voir le jour prochainement et maintenir une activité commerciale, et en particulier l'offre alimentaire dans ce secteur.

Préparer l'avenir : l'exemple du futur réseau de chaleur urbain

Le développement d'un réseau de chaleur urbain biomasse à proximité du quartier des casernes et pour lequel la Ville de Langres vient d'achever l'étude de faisabilité, (lire notre article page 7), doit permettre à terme de réduire de plus de 20% les factures de chauffage des usagers. Ainsi, le consommateur disposera d'un réseau de chaleur au pied de son habitation et sera déchargé de toutes les dépenses d'entretien et de renouvellement de ses propres installations. Pour l'économie locale, ce projet sera source de création d'emplois affectés à la production de chaleur (maîtrise d'ouvrage privée), à sa distribution (délégation de service public, ou équivalent) mais aussi aux transports des matières premières (25 000 tonnes de bois/an). Par ailleurs, c'est une occasion unique de développer et de structurer la filière bois en Haute-Marne. « Il est clair qu'un réseau de chaleur urbain est un levier incontestable pouvant influer sur l'implantation de nouvelles habitations mais aussi de nouvelles entreprises utilisatrices de chaleur. C'est une opportunité unique. Le projet langrois répond aux objectifs du Gouvernement dans le soutien au secteur biomasse. Il est par ailleurs suffisamment attractif économiquement pour attirer un concessionnaire et de nouvelles entreprises liées à la filière bois ou grosses consommatrices d'énergie. 6 emplois dont un chauffeur routier pourraient être créés dans le cadre de ce projet, dont la maîtrise d'ouvrage sera privée », commente Régis Flot. Et de conclure : « Se battre pour obtenir une ligne Sncf interrégionale entre Dijon et Langres, pour renforcer la desserte autoroutière, ou être inscrit dans l'ANRU. Ce sont aussi des projets qui soutiennent aussi directement l'attractivité du territoire », conclut Régis Flot. L'engagement personnel des élus et des services sur l'ensemble de ces dossiers est un facteur de réussite, tout autant que le travail en réseau avec l'ensemble des acteurs économiques locaux. Langres, la « belle endormie » entend donc bien sortir de sa coquille et prendre son envol.

2 questions à Régis FLOT, adjoint en charge du développement économique et de l'emploi

Langres est-elle en mesure de jouer un rôle de pôle d'attractivité pour l'ensemble du département de la Haute-Marne ?

Oui, car nous avons de réels atouts. Le premier, c'est notre position géographique sur des flux nord-sud et est-ouest. Cette situation doit être exploitée plus avant et mise en valeur. Notre second atout, c'est évidemment, la qualité de vie que nous pouvons offrir. Langres est une ville à taille humaine où il fait bon vivre, organisée autour d'un cœur historique exceptionnel. Nous bénéficions du label Ville d'Art et d'Histoire, conservons depuis des années nos trois Fleurs qui récompensent nos efforts en matière de fleurissement et de cadre de vie et nous sommes inscrits dans les Plus beaux détours de France. Si notre patrimoine bâti est riche, nous disposons aussi d'un environnement naturel préservé avec à proximité immédiate 4 lacs et un grand parc naturel national. Troisième atout : notre offre de services publics et d'équipements : nous avons refait le groupe scolaire Jean Duvet, les écoles sont des éléments essentiels. Je pense aussi au prochain centre aquatique dont les travaux de voirie vont démarrer ; je pense encore à l'offre culturelle avec les écoles de dessin et de musique, une saison offrant plus de 80 spectacles et dès 2013 deux musées de France dont la Maison des Lumières. Il ne faut pas non plus négliger l'importance du pôle santé, pour notre attractivité, qui a réussi le pari de la mutualisation d'une clinique privée et d'un hôpital public et qui emploie plus de 500 personnes. Tout cela constitue autant d'éléments qui contribuent à la qualité de vie et donc à un meilleur attrait.

De quelle manière la politique de votre équipe peut-elle agir favorablement sur le développement économique ?

Tout simplement en créant de bonnes conditions d'accueil des porteurs de projets. En déployant la fibre optique en complément de l'action menée par le Département ; en proposant du foncier et bâti de qualité notamment sur le site des anciennes casernes ; en créant un réseau de chaleur urbain bio masse qui permettra de diminuer le coût du chauffage, tout en pérennisant l'approvisionnement en matières premières et en favorisant la venue de nouvelles activités (déchetterie ; séchage du bois ...ou encore attirer des entreprises utilisatrices de chaleur) ; en dynamisant le commerce de centre ville avec le Fisac ; en proposant des services publics de qualité ; en recherchant de nouveaux investisseurs comme nous sommes en train de le faire avec plusieurs groupes hôteliers prêts à développer des projets dans notre ville. Par toutes ces actions, avec une commande publique soutenue et les aménagements des zones d'activité commerciales et industrielles, nous agissons directement sur l'activité économique et l'attractivité langroise.

Médiathèques de Langres et Ecole de dessin : les nouveaux visages !

Pour les Médiathèques Marcel Arland et René Goscinny

Conservateur territorial de bibliothèques, Nicolas Louis a pris la direction des médiathèques de Langres début septembre. « Je suis vraiment très heureux de cette prise de fonction. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Lille et de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB), j'ai travaillé récemment pour le réseau des médiathèques de Grasse (Alpes-Maritimes), qui possède l'un des fonds patrimoniaux les plus précieux de la région Provence Alpes Côte d'Azur », explique le nouveau directeur. Et d'ajouter : « A Langres, j'aurai à cœur de valoriser les fonds patrimoniaux qui constituent l'une des vraies richesses de la ville, de développer l'offre proposée par les médiathèques grâce aux animations et à Internet ; et surtout de rendre la culture accessible à tous les Langrois. Enfin, il me paraît tout aussi essentiel que les médiathèques soient un acteur majeur des festivités de l'année Diderot. »

A l'école de dessin

Après avoir animé durant des années un atelier de sculpture et un espace d'exposition dans le midi de la France, attiré par la beauté du sud haut marnais et tombé sous le charme du canton d'Auberive et de Langres, Jean-Marie Maillard s'installe en Haute-Marne en 1993. Il a pris cet été la direction de l'Ecole de dessin. « Depuis 2007, j'ai à Rouelles une galerie d'art où j'accueille des artistes chaque été en résidence. En 1995, j'ai été sollicité pour créer et animer une section modelage-sculpture à l'école de dessin de Langres, un projet vivifiant. Au fil des années, j'ai été amené à prendre en charge également les cours de dessin et peinture en collaboration avec Olivier Taffin. Le départ en retraite de ce dernier m'amène aujourd'hui à relever un défi en prenant en charge la gestion de l'école », explique Jean-Marie Maillard. Un nouveau professeur, Christophe About, partagera avec le nouveau directeur l'animation des cours. Autre challenge des deux hommes : insuffler une nouvelle dynamique à l'atelier céramique. Osez franchir les portes de l'école de dessin et inscrivez-vous ! Renseignements : 03 25 84 79 63.

Langres à l'heure internationale

Du 11 au 29 juillet, 9 volontaires venus de Corée du Sud, d'Allemagne, d'Amérique du Nord et de République Tchèque ont travaillé sur le chantier de la Lunette 10. Organisé tous les ans depuis 2008 par le Service Patrimoine et Immobilier et l'association Etudes et Chantier Grand Est, ce chantier international permet de mettre en contact de jeunes étudiants volontaires et des personnes du chantier d'insertion et ainsi d'amener des univers différents à se rencontrer. Principale mission cette année : la reconstruction d'une partie du mur de la contre-escarpe du fossé nord de la Lunette 10.

L'un des temps forts de l'édition 2011 restera la rencontre avec les Langrois lors des portes ouvertes du dimanche 24 juillet. Les volontaires avaient en effet mis les petits plats dans les grands. Au programme des jeux pour les petits et les grands (origami, jeu coréen, parcours d'obstacles avec bonbons à la clef), des démonstrations de taille de pierre par des professionnels ou encore des visites de chantier. Mais l'objectif de ce type de chantier est aussi pour les participants de découvrir les richesses de leur ville d'accueil. Sohee, Jun Hee, Yang (Coréennes), Silvan, Maximilliam, Merle (Allemands), Janet (USA), Dominika et Veronika (Tchèques) se disent tous très satisfaits ; avec un petit regret toutefois, lié à la météo capricieuse et plutôt humide du mois de juillet.

Paroles de jeunes !

Sohee Kang, Corée du Sud :

« J'ai participé à ce chantier international pour rencontrer d'autres volontaires. C'est mon premier chantier et je l'ai un peu choisi par hasard. Je trouve la ville vraiment très belle avec ses remparts et les habitants très gentils. ».

Veronika Janstova, République Tchèque :

« Ce n'est pas mon premier chantier de volontaires, je participe à ce type d'expérience pour passer mes vacances différemment, je peux visiter de nouveaux lieux et rencontrer d'autres personnes. ».

Janet K. Williams, Etats-Unis :

« C'est mon premier chantier et je voulais rencontrer des Langrois, me faire des amis et participer à la reconstruction d'un pont ancien. Cette ville possède énormément de monuments historiques, peut-être même trop pour les protéger avec ses propres ressources. Il y a un grand besoin d'aide extérieure pour arriver à sauvegarder ces sites fascinants ».

Silvan Rincke, Allemagne :

« J'ai choisi de faire un chantier parce que je trouve cela amusant et utile. J'avais l'opportunité de venir à Langres dans une famille d'accueil et je me suis inscrit avec les autres volontaires. Je trouve la ville intéressante avec de nombreuses choses à découvrir. J'ai beaucoup apprécié de pouvoir me baigner dans le lac. ».

La fabuleuse histoire de

Pour la première fois depuis le début des travaux, la future Maison des Lumières Denis Diderot, s'est donnée à voir le 30 juin dernier à l'occasion d'un « après-midi porte ouverte ». Entre étonnement et émerveillement, plus de 250 Langrois ont découvert les trésors architecturaux de l'Hôtel du Breuil de Saint-Germain et effectué en avant première un premier parcours muséographique sur les traces de l'écrivain philosophe langrois, Denis Diderot. Une initiative renouvelée avec le même succès et le même enthousiasme lors des dernières Journées du Patrimoine puisque plus de 500 visiteurs se sont présentés.

C'est l'un des projets emblématiques de la Municipalité emmenée par Didier Loiseau, qui a choisi le levier culturel pour appuyer en partie le développement économique de Langres et assurer à la Ville, non seulement une nouvelle attractivité mais aussi et surtout de nouvelles ressources par le tourisme.

Le futur musée langrois dispose du label Musée de France et a été retenu par Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture, comme l'un des 77 projets phares du plan Musées en région. Une belle reconnaissance qui laisse présager d'un avenir radieux d'autant que le chantier avance bien, dans les délais impartis et que son financement est aujourd'hui assuré à 80% par l'Etat, la Région et le Département.

Inauguration prévue au printemps 2013

L'ouverture de la « MLDD », comme certains Langrois commencent à l'appeler, sera l'un des événements majeurs de l'année Diderot 2013. Avec une inauguration prévue au printemps 2013, le musée pourrait lancer avec prestige l'année de festivités dédiée à Diderot. Le calendrier des travaux est fidèle aux engagements pris en dépit des récentes découvertes patrimoniales du printemps dernier dans deux salles du rez-de-chaussée du corps de logis du XVIème siècle.

Après deux ans de chantier, les travaux de restauration des façades, des toitures et des charpentes du corps de logis du XVI^{ème} de la Maison de Lumières sont achevés, conformément aux délais initialement fixés, juste avant l'été. Les toitures ont été traitées dans un premier temps. La charpente en chêne, très altérée, nécessitait en effet une restauration profonde avec des greffes importantes, le remplacement de certaines pièces et le redressement des fermes. Des infiltrations d'eau entrainaient un grave pourrissement des poutres. Cela a été totalement repris. La couverture en ardoise violine posée au clou en cuivre carré et cranté a été restituée. Un travail de minutie particulièrement impressionnant. Les lucarnes en pierre ont également été restaurées pendant cette première phase de travaux.

Les façades en pierre de Langres ont été traitées dans un second temps. L'annexe sur rue a été démolie pour redonner corps à l'édifice et le meneau de la baie de l'étage a été restauré en façade est. L'angle sous l'échauguette a été consolidé. Certaines pierres de taille ont été greffées ou remplacées et les joints et enduits refaits. Les marches de l'escalier ont été réparées tout comme les éléments sculptés (porte, échauguette, blason). Enfin, les menuiseries ont été adaptées aux contraintes du futur musée (double vitrage de sécurité) et les ferronneries remises en place après traitement.

Derniers travaux extérieurs cet automne

La troisième phase de restauration concernant les façades et toitures classées de l'aile du XVIII^{ème} siècle, démarre cet automne pour une dizaine de mois. Il s'agira de la dernière intervention sur les façades et le gros œuvre. Les travaux concernent la charpente, la couverture, la pierre de façade et les menuiseries. Les gardes corps en fer forgé seront restaurés et remis en place. Le décaissement de la cour au droit de la façade sera également réalisé pour retrouver les niveaux de sol historique.

Le coût total des travaux et interventions sur ce que l'on nomme « les monuments historiques » s'élève à 1,2 millions d'euros, financés à 80% par l'Etat, la Drac, la Région et le Département.

Et le parcours muséographique alors ?

C'est évident, la conception d'un nouveau musée ne se résume pas à une vaste opération de restauration de bâtiment et des façades, de mise aux normes et d'agencement intérieur, si techniques, complexes et fondamentales que soient ces étapes.

La création d'un nouveau musée nécessite un long travail de réflexion ; une lente maturation d'un programme culturel et scientifique pour donner du « corps » au parcours qui sera proposé aux visiteurs.

C'est tout le travail que mène depuis 2009, l'équipe des musées de Langres en collaboration avec un conseil scientifique composé d'éminents chercheurs, spécialistes de Diderot, des philosophes des Lumières et du XVIII^{e} siècle et l'assistance du Service des Musées de France et de la DRAC. Il s'agit de

la Maison des Lumières

définir une programmation scientifique et un parcours muséographique dans une logique éducative, didactique mais aussi ludique et grand public. C'est le travail de fond essentiel et préalable à l'intervention du scénographe notamment. « Ce parcours devra permettre de découvrir Diderot, le grand homme à la fois dans ses relations avec sa ville natale, dans son travail de philosophe, de romancier, de critique d'art … et de permettre une bonne compréhension de toutes les facettes du personnage. Bien sûr, l'Encyclopédie dont il a dirigé la conception avec Jean le Rond d'Alembert aura une place majeure dans le musée », explique Corinne Goyard, adjointe à la culture. « Les planches et les textes y seront mises en scène dans le lieu le plus évident pour les accueillir, les combles de l'aile du XVIème siècle sous une belle charpente. »

L' Encyclopédie de Diderot reste encore de nos jours l'un des ouvrages les plus monumentaux de l'histoire des idées en France et bien au-delà, tant par le contenu que par la somme de travail qu'a représentée sa conception durant plus de vingt années.
Dans la future Maison des Lumières seront présentés des objets personnels, des éditions originales des écrits de Diderot, des planches de l'Encyclopédie, des peintures qu'il a vues et commentées à l'occasion des Salons de peinture du Louvre... Des panneaux, des films et des bornes interactives aideront le public à comprendre le destin et la pensée de cette figure emblématique des Lumières.

« Notre objectif est avant tout d'incarner Diderot, de le rendre plus proche, plus intime, plus vivant. Notre défi est aussi de mieux faire comprendre le siècle dans lequel il a vécu et de montrer en quoi les philosophes des Lumières ont révolutionné la pensée, la société et la place de l'homme dans le monde. Les bouleversements qu'ils ont apportés en Europe à cette époque se font encore sentir aujourd'hui » précise Olivier Caumont, directeur des affaires culturelles en charge du dossier.
La Maison des Lumières Denis Diderot sera le seul lieu en France dédié au philosophe, écrivain, critique d'art, père de l'Encyclopédie. A ce titre, ce nouvel équipement culturel devrait permettre d'inscrire Langres comme « un centre national de référence sur l'œuvre de Diderot et des Lumières » et donc, faire de la Maison des Lumières, une destination à part entière.
Ce nouveau Musée devrait attirer de nombreux visiteurs français et étrangers, connaisseurs de Diderot ou néophytes et contribuer à inscrire Langres comme la cité de référence sur la philosophie et le siècle des Lumières. Rien de moins !

Une découverte majeure

Lors des travaux de dépose des plafonds en plâtre et des boiseries réalisés au début du printemps 2011, des décors peints ont été révélés dans les salles du rez-de-chaussée du corps de logis du XVI[ème] siècle, sur les plafonds et les ébrasements de fenêtres. Des enduits et badigeons avaient déjà été repérés dans la cage d'escalier. L'étude historique et stylistique permet de dater les décors du tout début XVII[ème] siècle. A cette époque, le corps de logis était constitué d'une grande chambre avec cheminée centrale et plafond de trois travées (18 solives) et garde-robe à l'arrière. Les décors peints découverts sur les plafonds sont localisés sur toutes les faces visibles des poutres, des solives et des entrevous. Le programme décoratif est répétitif sauf sur les poutres principales où apparaissent des petites compositions florales, des entrelacs à feuilles d'acanthes sur fond rouge, des corbeilles de fruits entourés de putti, (petits personnages). Le décor est à tonalité vive, avec des couleurs opposées (rouge et bleu). Un programme de restauration de ces décors remarquables est en cours d'élaboration.

Tribune libre

Texte de l'opposition

Piscine de Langres : où sont les maîtres nageurs ?

Lors du conseil municipal du 23 juin dernier, notre groupe a interpellé le maire à propos de la **baisse préoccupante des effectifs de maîtres nageurs à la piscine**. Il nous a répondu notamment que 3 agents non titulaires n'ont pas été renouvelés. Un de ces derniers (ainsi qu'une titulaire) a préféré prendre un poste dans une collectivité voisine. **Se posent alors les questions de leur rémunération et de leur perspective de carrière qui semblent meilleures, partout ailleurs**. Le maire fustige pour se dédouaner, comme à son habitude, la municipalité précédente qui aurait interdit aux maîtres nageurs d'assurer des cours particuliers de natation pour compléter leurs revenus.
Pourquoi ne s'en est-il rendu compte que 3 ans après son arrivée ? Qu'est ce qu'il empêchait de rétablir cette autorisation dès 2008, si ce n'est son désintérêt pour tout ce qui concerne les services auprès de la population langroise ?
Les deux autres agents non titulaires n'ont pu être renouvelés en raison de l'arrivée à terme de leur contrat. Certes, mais **quel manque d'anticipation et quelle désinvolture ! Pourquoi aucune campagne sérieuse de recrutement n'a été lancée par la mairie** depuis qu'elle connaissait l'échec malheureux des deux agents non titulaires au concours d'éducateur des activités physiques et sportives ?
Début septembre, toujours aucun recrutement d'effectué ! **Des cours pour les enfants et les adultes ont dû être supprimés et la piscine fermée**. Salaires insuffisants, contrats précaires désintérêt ! **A l'aube de la construction d'une nouvelle piscine par la CCEL, la situation est délicate. N'oubliez pas, Monsieur le Maire, que toute nouvelle construction, doit s'accompagner du personnel nécessaire pour offrir un bon service à tous nos concitoyens !**

Des listes d'attente pour les cantines scolaires !

Devant le succès des cantines scolaires (dû en partie aux récents travaux et à la suppression des bus le midi), **la majorité a établi pour la 1ère fois en juin dernier des listes d'attente**. Or, **aucune règle n'a été indiquée aux parents** pour que leurs enfants puissent bénéficier de ce service de cantine scolaire. **Résultat ! Les 1ers inscrits ont été les 1ers servis !**
En cette rentrée de septembre, encore une vingtaine d'enfants restaient inscrits sur ces listes d'attente ! Ceci est indigne de l'offre que nous sommes en droit d'attendre d'un service public ! **Quid des parents qui travaillent ?** Certains parents ont dû s'organiser tant bien que mal, d'autres ont même reçu des plannings à la semaine. Rassurez-vous, **le maire a augmenté les tarifs de cantine**, histoire d'en décourager certains. **Quelle étrange façon de réduire ces listes d'attente !**

La folie parisienne des grandeurs de notre maire jardinier !

Le maire, fidèle à son habitude, **n'a pu s'empêcher de se faire plaisir en recrutant un paysagiste parisien** de renom pour concevoir les extérieurs de l'Hôtel du Breuil, dont un modeste jardin de 70 m² (Langres n'est pas Versailles tout de même). Bien entendu, ni le comité de pilotage, ni les élus, n'ont été consultés, **le maire étant toujours allergique aux débats !**
Si nous soutenons la réhabilitation de ce magnifique Hôtel du Breuil (tout en alertant de la lourdeur du futur coût de fonctionnement de la Maison des Lumières), **nous regrettons**, une fois encore, **la défiance du maire envers les Haut-Marnais. Pareil recrutement était-il indispensable ? N'existe-t-il pas des paysagistes de qualité dans notre cher département ?**

Vos sept élus du groupe « Agir et Réussir ».
Nicolas Fuertes, Elisabeth Gambier, Séverine Goblet, Didier Jannaud, Marie-Thérèse Lapre, Christophe Minoux et Etienne Perrot.

Mot de la majorité

Assurer l'avenir de notre Ville c'est à la fois **proposer des services et des équipements publics de qualité** ; c'est aussi **imaginer le Langres de demain**, capable d'attirer de nouveaux investisseurs et de nouveaux habitants. C'est le double défi que nous avons décidé de relever en prenant le soin d'une gestion rigoureuse des deniers publics. Soucieux de ne pas impacter davantage le pouvoir d'achat des Langrois déjà largement entamé par les effets de la crise dont notre pays peine à sortir, **nous menons nos projets depuis 2008, sans avoir augmenté les impôts municipaux**. Réclamer toujours plus de services, comme le fait systématiquement l'opposition, a un coût ! Notre Ville ne peut pas multiplier sans limite des services qui, pour certains de ceux réclamés par l'opposition, ne relèvent pas directement de notre compétence. Notre commune ne peut pas non plus se substituer aux carences des autres.

Du concret

Chaque jour, nous agissons pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. Notre programme de **réfection des voiries laissées à l'abandon par les anciennes municipalités** et qui implique pour notre équipe de lourds investissements (plus d'un million d'euros) ; **l'équipement des écoles en tableaux blancs interactifs** et le renouvellement des ordinateurs portables ; **le déploiement de la fibre optique** pour atteindre le très haut débit et les 100 mégabits ; l'ouverture du **nouveau dojo** ou de la **Maison de quartier** ; la construction de la **cantine Jean Duvet** ; la réhabilitation intégrale du **relais accueil des Ouches** dont personne ne s'était soucié ; le soutien au commerce de proximité avec **l'obtention du Fisac** (Fonds d'Intervention pour les services, l'Artisanat et les commerces) ; l'introduction des produits frais à l'épicerie sociale pour aider les familles les plus démunies à diversifier leur alimentation ...sont quelques illustrations de **notre action de proximité au service des Langrois !**

De bons chiffres

La rentrée s'est bien passée. Nous accueillons **plus de 400 enfants dans les cantines** chaque jour avec un service à la carte pour les parents. Pour répondre à la demande, nous avons recruté **un nouvel agent à Langres-Marne et 60 000 repas ont été servis en 2010** contre 43 000 en 2009 : des chiffres qui parlent d'eux-mêmes ! Avec un tarif le plus bas à 1,50 euros (alors que le coût réel est de 6,5 euros), **nous restons l'une des villes les moins chères de France ! Voilà du concret pour les Langrois !**
La baisse de 71% en 3 ans des actes d'incivilités, les bons résultats du tourisme avec **une progression de 15% du nombre de visiteurs cet été**, l'augmentation constante du nombre de commerçants présents au marché (de 32 en juin 2009 à 43 en juin 2011), les succès du championnat régional de ski nautique organisé au barrage de la Liez et de celui du rallye Terre de Langres, prouvent que Langres retrouve de la vitalité. **L'arrivée prochaine d'un groupe hôtelier de dimension nationale** qui ambitionne la construction d'un deux et d'un trois étoiles dans notre ville ; la vente à une entreprise privée d'un premier bâtiment aux casernes ; la création d'un réseau de chaleur urbain biomasse qui permettra d'attirer de nouvelles activités sur notre territoire et de réduire au passage la note de chauffage des riverains de 20% ou encore l'accueil des toutes premières Rencontres Philosophiques à Langres qui ont permis de donner une autre image d'elle-même, montrent que Langres bouge et évolue. Nous garderons ce cap.

Préparer l'avenir

Nous rejetons l'idée de mettre la ville sous cloche et d'attendre sans bouger, les déclins économique et démographique annoncés. Nous n'avons pas l'obsession du pouvoir et nous ne faisons pas la course à la réélection, ce qui nous donne une liberté d'action pour le seul intérêt général. Tout critiquer de manière dogmatique juste parce que l'on est dans le camp politique adverse ; tout promettre surtout l'irréalisable puisqu'on n'est pas aux manettes : voilà la posture oh combien facile et démagogique de l'opposition. **Les enjeux qui attendent Langres devraient nous conduire, au-delà des clivages politiques**, à nous unir pour impulser un nouvel élan à notre Ville qui en a tant besoin après des décennies d'attentisme. Nous aurions pu faire le choix de l'inaction et du conservatisme. Nous avons choisi au contraire d'agir, de préparer l'avenir de nos enfants.
Oui, nous avons de l'ambition pour Langres et nous l'assumons.

Les adjoints et conseillers municipaux, membres de la Nouvelle Majorité.

Place Diderot, rendez-vous chez vos commerçants !

26 septembre 2011 : premiers coups de pioche sur le chantier de la Place Diderot. C'est donc parti pour onze mois de travaux. Mais si la Place Diderot change tout... ou presque ! Pourquoi vouloir faire pareil ! Vous avez l'habitude de faire vos courses au centre ville, rue et place Diderot, ne changez rien ! Restez fidèles à vos habitudes ! Pendant toute la durée des travaux, les commerces restent accessibles. Vos commerçants du centre ville vous attendent !

Une signalétique spécifique a été mise en place par les services de la Ville pour vous guider dans vos déplacements à pied ou en voiture. Pendant le chantier, les véhicules seront invités à stationner sur les parkings gratuits Sous Bie et Bel Air, à moins de 3 petites minutes de la Place Diderot. Par ailleurs, durant la fermeture de la rue Diderot, pendant les premiers et derniers jours des travaux, à son intersection avec la rue du Grand Bie, et du Petit Bie, les véhicules seront déviés par la rue Boulière, mise à sens unique pour l'occasion. Ils emprunteront ensuite la place Ziegler, la rue Jean Roussat pour arriver au nord de la place Diderot.

Le stationnement rue Diderot sera interdit entre les rues du Petit Bie et la rue de l'Estres. Ce tronçon sera en effet mis à double sens. Ces dispositions valent en début de chantier et en fin de chantier. Hormis ces deux périodes, la circulation sera possible.

Le chantier restera visible puisque des barrières d'un mètre seulement baliseront les travaux ce qui vous permettra de suivre en direct les fouilles opérées sur le chantier. Selon l'Inrap, il est possible de réaliser des découvertes de sarcophages ou de fortifications datant du 4ème siècle aux premières périodes médiévales. Soyez curieux et rendez-vous sur le chantier pour assister en direct aux recherches archéologiques. Une manière originale et ludique, de faire votre shopping dans les mois qui viennent rue et Place Diderot !

Animations et offres commerciales

Courant octobre, des panneaux retraçant l'histoire de la Place Diderot seront apposés sur le mur du collège Diderot. L'occasion d'en savoir plus sur ce lieu de vie langrois et d'animer le chantier. Par ailleurs, l'UCIA avec le soutien de la Ville, a programmé un certain nombre d'animations qui égaieront vos courses. A vos agendas puisque le 29 octobre, un défilé de mode sera ainsi organisé !
N'oubliez pas non plus, le week-end du 27 novembre, la foire de la Sainte Catherine autour de la truffe et la programmation des fêtes de Noël pendant lesquelles le chantier sera interrompu. Par ailleurs, plusieurs initiatives commerciales seront proposées, notamment un sac shopping offert début 2012 et des offres commerciales sur le site Achat-langres.com.

Vos Commerçants de la Place Diderot vous accueillent

ATELIER DU GRAND BIE - Bijouterie
GROUPAMA - Assurances
AUX CAVES ESPAGNOLES - Bar
CREDIT AGRICOLE DE CHAMPAGNE BOURGOGNE - Banque
ANABELLE - Vêtements femme
KASHMIR - Restaurant
MAISON LUCIEN - Salon de coiffure
SPAR - Commerce de proximité à prédominance alimentaire
LAMBERT - Pâtisserie
COLLIN - Bijouterie
LCL - Banque
Journal de la Haute-Marne
LE DIDEROT - Tabac presse
STUDIO CHARDON - Photographe
CIC - Banque
SCHVARTZ - Pharmacie
CARLSON WAGONLIT VOYAGES - Agence de voyage
AUTO-ECOLE DIDEROT
CAFE DE FOY - Bar restaurant
BABY-BOUTIQUE - Vêtements bébés et enfants
MEDIA COMPUTER - Informatique, multimédia
AUX RAYONS VERTS - Produits alimentation biologique et diététique
PRESTIGE DE LA TABLE - Listes de mariage et arts de la table
BOULANGERIE DIDEROT - Boulangerie Pâtisserie
VAUTRIN Philippe - Boucherie Charcuterie
CHAUSSURES BLOC

Commerçants rue Jean Roussat et rue du Général Leclerc à proximité du chantier

MARIONNAUD - Parfumerie
LE BALTO - Bar
ALPHA SANTE - Vente, location et réparation de matériel médico-chirurgical

Centre Hospitalier et clinique de la Compassion : un duo gagnant

En juillet 1996, un protocole d'accord entre le centre hospitalier et la clinique de la Compassion est signé. C'est le début d'une coopération étroite entre les deux structures qui ne se démentira jamais. Le destin des deux établissements est officiellement scellé le 1er janvier 1997, date à laquelle hôpital et clinique donnent naissance au Pôle Santé langrois. L'enjeu à l'époque est majeur : sauvegarder l'offre de soins de secteur dans un contexte de réorganisation de la carte de santé. 15 ans après, le pari est plus que gagné puisque le Pôle santé langrois rayonne sur plus de 50 000 habitants, travaille en réseau étroit avec les CHU de Dijon, Nancy et Reims, les hôpitaux de Chaumont et Bourbonne-les-bains, et intervient en totale complémentarité avec la médecine de ville. Mieux encore ! Le pôle de santé langrois offre un accès à des spécialités médicales reconnues, par exemple la cardiologie, la neurologie, la pneumologie, la gastro-entérologie, la chirurgie orthopédique, la chirurgie viscérale ou l'obstétrique. Un bel exemple de coopération public-privé réussi !

Tout d'un grand ! Cela pourrait être le slogan du Pôle santé langrois avec son offre de soins diversifiée et ses technologies modernes ancrées dans un réseau de santé. Il n'y a qu'à lister les matériels à disposition pour s'en convaincre ! Le Pôle Santé langrois est ainsi notamment équipé d'un scanner 16 barrettes, de colonnes d'endoscopie, d'échographes dernière génération ou encore d'automates de biologie ultra modernes... Il possède son laboratoire d'analyses biologiques et bactériologiques et réalise de nombreuses visioconférences avec les centres hospitaliers de référence, qui permettent de réunir virtuellement les meilleurs spécialistes. Cette technologie est particulièrement précieuse en cancérologie notamment au moment du diagnostic et des préconisations thérapeutiques.

On trouve donc à Langres une offre de soins performante qui s'explique en partie par la politique particulièrement volontariste menée par les équipes de direction en matière d'équipement et de renouvellement du matériel médical mais aussi de formation continue des personnels. Cette offre de soins de qualité s'inscrit dans un réseau de santé en complémentarité de la médecine de ville. Les relations entre les différents partenaires de ce réseau font l'objet d'améliorations permanentes comme le déploiement progressif d'outils informatisés facilitant l'accès à l'information médicale (envoi informatisé sécurisé du compte-rendu d'hospitalisation, serveur de résultats biologiques...) ou des actions d'information régulières (Soirées, News...).

« Garantir la qualité des soins, assurer une totale sécurité des patients avec le meilleur confort et de service possibles : c'est le chalenge quotidien du Pôle Santé langrois », commente la Directrice déléguée, Mme PROCUREUR. « Proximité, qualité, sécurité, multi spécialités : voilà nos maîtres mots. L'enjeu est d'être le recours et le service de santé de proximité. Nous assurons la réactivité. Notre service des urgences permet l'accès systématique à un médecin « sénior » et à des spécialistes. C'est ce qui fait la force de la prise en charge et des diagnostics » explique la Directrice déléguée. « Nous rayonnons sur tout le sud haut-marnais et nous avons établi une grande relation de confiance avec la population. Mais nous devons encore mieux faire connaître notre panel d'offres et de spécialités. Beaucoup ignorent que nous avons des spécialistes en neurologie par exemple. Nous devons aussi mieux expliquer notre collaboration avec les grands centres hospitaliers de Dijon et Nancy notamment qui nous permettent d'assurer un parcours médical global, sachant que le Pôle Santé langrois se situe à la fois en amont et en aval du parcours du patient, bref au cœur de sa prise en charge et de son suivi médical ».

En mutualisant leurs technologies, les compétences de leurs personnels, leurs moyens, l'hôpital et la clinique proposent une prise en charge globale du patient sur une même unité de lieu. Lorsqu'un patient arrive aux urgences –ce qui reste le passage presque obligé d'un parcours avant une hospitalisation non programmée, il est orienté en fonction de sa pathologie soit vers les services de l'hôpital (pour la médecine ou l'obstétrique), soit vers la clinique (pour les actes chirurgicaux) ou vers un centre de référence si la pathologie le nécessite. « La mise en commun des moyens du Centre Hospitalier de Langres et de la Clinique de la compassion a permis de gagner en compétitivité. On peut parler de symbiose, même de « potentialisation » des compétences médicales en présence », explique le Dr Olivier DELONG,

Une équipe de spécialistes au service de la population. Aussi bien en hospitalisation qu'en consultation, le Pôle Santé langrois offre une expertise dans de nombreuses disciplines

- Anesthésie
- Angiologie
- Cardiologie
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Chirurgie générale / viscérale / vasculaire
- Endocrino-Diabétologie
- Gastro-entérologie
- Gériatrie
- Médecine générale
- Neurologie
- Oncologie
- Pneumologie
- Maternité/Gynécologie
- Pédiatrie
- Surveillance continue
- Soins de suite et réadaptation
- Soins à domicile
- Soins palliatifs
- Tabacologie
- Urgences/SMUR

Service de cardiologie

La cardiologie à Langres, c'est : 20 lits, 3 médecins cardiologues, 1 assistant. Le traitement des infarctus, des insuffisances cardiaques, des troubles du rythme, des embolies pulmonaires, des phlébites ...le service gère également les post interventions lourdes réalisées en CHU et agit en amont et en aval pour ce qui relève de la coronographie, de la scintigraphie myocardique. Les tests d'efforts sont aussi réalisés dans ce service.

anesthésiste au Pôle Santé. « La prise en charge de l'accouchement est probablement le meilleur exemple, presque un symbole. La présence de trois anesthésistes sur le pôle de santé langrois permet d'assurer des anesthésies péridurales 24h/24. Par ailleurs, les salles de naissance, situées directement à proximité du bloc opératoire, garantissent qualité et sécurité des soins », et d'ajouter : « La chirurgie des carotides réalisées au Pôle de santé langrois peut être un autre exemple. Cette intervention réunit un chirurgien vasculaire privé, un neurologue public exerçant au coeur d'un bloc opératoire administré par un Groupement d'Intérêts Economiques. »

Même si les deux entités conservent encore aujourd'hui leur personnalité juridique, les équipes de l'hôpital et de la clinique marchent main dans la main, en parfaite complémentarité pour offrir qualité et sécurité des soins, dans une optique de prise en charge globale. C'est l'intérêt de la mutualisation des moyens.

La dimension humaine et les services en plus !

On sent au sein du Pôle Santé langrois des personnels passionnés avec une véritable culture d'établissement. Des études réalisées auprès des personnels montrent que les agents sont à 90% satisfaits de leur poste de travail, de leurs conditions d'exercice et plus largement de l'ambiance. Cela transparaît clairement dans le souci et l'accompagnement des patients.
La prise en charge à dimension humaine est un élément qui distingue le Pôle des grands centres hospitaliers notamment. C'est un « plus » que les usagers apprécient particulièrement à Langres.
Le Pôle est également engagé dans plusieurs programmes de lutte contre la douleur et contre les infestions nosocomiales, ce qui rassurent les patients.
Les deux établissements sont par ailleurs certifiés par la Haute Autorité de Santé. Les rapports de certification et la liste des indicateurs qualité (la lutte contre les maladies nosocomiales par exemple) sont consultables sur le site internet www.poledesantelangrois.fr
Par ailleurs, la direction apporte une attention particulière aux prestations hôtelières pour un confort optimum des malades. Les services de médecine ont été rénovés en 2008 et 2009, un nouveau prestataire a été retenu pour la préparation des repas, le wifi en accès libre est une réalité depuis 2009 et l'équipement en écrans plasma des services de chirurgie est en cours d'achèvement : autant de services en plus pour les patients. Une façon également de mieux faire accepter certaines hospitalisations.

Deux questions à Claude CLEMENT, représentant des usagers

Commet appréhendez le Pôle Santé langrois ?

« Je fréquente le Pôle de santé depuis 2 ans environ, après avoir été désigné comme représentant des usagers à la Commission en charge des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPEC), puis au Conseil de Surveillance. N'ayant encore jamais eu besoin de recourir aux services de l'hôpital, j'avais, comme de nombreux habitants de la région je pense, une image assez floue du Pôle de santé et, autant le dire franchement, un peu négative, et ceci sans aucune raison valable. Je pensais que si l'on tombait malade, il valait mieux se faire soigner dans une grande ville où les compétences et les moyens étaient forcément plus importants. Je reconnais aujourd'hui que je me trompais. Au fil des nombreuses réunions auxquelles j'ai participé dans le cadre de la procédure de certification, j'ai enfin mesuré l'amplitude de l'offre de soins proposée à Langres, la diversité des spécialités qui y sont exercées, les équipements et technologies et , surtout, la motivation et le professionnalisme des personnels. Je suis donc devenu une fervent défenseur et promoteur du pôle de santé langrois, et je peux affirmer que les usagers semblent partager mon opinion puisque les réclamations enregistrées à la CRUQPEC sont rares et concernent surtout les difficultés de stationnement qui, hélas , sont incontestables... »

Pourquoi choisir le Pôle Santé langrois ?

« Tout simplement parce que l'on habite Langres ou sa région et qu'il est infiniment plus confortable d'être soigné sur place quand cela est possible et de pouvoir recevoir la visite de ses parents et amis !
Et quand , de plus, vous avez des offres de soins de qualité et la convivialité d'un établissement à taille humaine, il n'y a pas à hésiter.
N'oublions pas non plus qu'il est important pour notre département de faire vivre tous ses services de proximité, notamment en matière de santé. Le Pôle de santé de Langres, avec environ 500 emplois est l'un des plus gros employeurs du sud du département. Il est donc essentiel de le préserver tant sur le plan de la santé publique que sur le plan de la vitalité économique. »

CHIFFRES CLÉS

36 lits et places (Médecine, Chirurgie, Obstétrique, Hébergement, Soins à domicile)
10 000 entrées pour hospitalisation par an
12 000 passages aux urgences
20 000 consultations médicales en externe
1 laboratoire d'analyses biologiques et bactériologiques
10 000 visites pour examens biologiques en externe
35 000 demandes de biologie par an pour des patients hospitalisés sur le pôle de santé
1 cabinet de radiologie privé membre du pôle de santé langrois
1 activité scanner partagée et gérée par un Groupement d'intérêt économique
5 000 scanners par an (1 400 pour le Pôle de santé)
13 000 radios par an (5 000 pour le Pôle de santé)
Plus de 500 salariés
245 000 repas distribués par an
62 000 baguettes de pain consommées par an

Des urgences au cœur du parcours

Ici, chaque patient est examiné par un médecin. Les urgences, ce sont 7 médecins temps plein et 13 infirmières, 6 boxes et 2 autres dédiés aux réanimations auxquels il faut ajouter 4 lits de courte hospitalisation.

Un bâtiment qui occupe tout le côté pair de la rue de la Charité

L'hôpital historique date du XVIII[ème] siècle. Une galerie souterraine permet de relier la chapelle au bâtiment dédié à la chirurgie inauguré en 1990.

La Science dans tous ses états

La Fête de la Science 2011 se déroulera à Langres du 12 au 22 octobre dans les salles annexes du complexe Jean Favre. Pendant 10 jours, petits et grands pourront donc apprivoiser cette notion « des sciences » qui fait souvent peur à tort. Objectifs : soutenir et favoriser l'accès des jeunes et de tous les publics aux sciences et aux techniques. La Chimie est le thème retenu pour l'édition 2011. Ateliers ludiques et éducatifs permettront à tous d'appréhender simplement et en s'amusant, la chimie. Vu sous cet angle, ce serait presque un délice !

La Fête de la Science, manifestation nationale initiée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en partenariat avec le Conseil Régional Champagne-Ardenne, avec la participation des Conseils Généraux des Ardennes et de la Marne, est devenue au fil des années, un rendez-vous attendu. La première édition organisée à Langres a eu lieu en 2004.

La mise en œuvre de la manifestation est co portée par l'Inspection Départementale de l'Education nationale et par la Ville de Langres à travers la très forte mobilisation et implication de son Service Jeunesse.

Depuis 8 ans maintenant, ce partenariat étroit n'a cessé de prendre de l'assise et de la cohérence. « La coordination régionale de l'événement est assurée par le Centre de Culture Technique et Industrielle de Champagne Ardenne via l'association Accustica », explique Véronique Beaurepère, coordinatrice Enfance du Service Jeunesse de la Ville de Langres, en charge de l'organisation de la manifestation aux côtés de Guillaume Leconte, de l'Inspection départementale.

Le programme 2011

Divers ateliers tous aussi passionnants les uns que les autres seront proposés. Au programme notamment : le groupement agriculture bio (GAB) avec une agricultrice bio, proposera d'observer les processus de transformation du lait en fromage ; des spectacles pour tous et de nombreuses démonstrations avec des professeurs de physique chimie en retraite (collection du Collège des Godrans) sont également programmés. Plus étonnant : des spectacles inattendus avec un alchimiste et des ateliers de cuisine moléculaires. La chimie et l'eau ne seront pas en reste avec la participation active du SMIPEP et les techniciens de Véolia qui ouvriront les portes de l'usine de traitement des eaux de Champigny les Langres. Le programme complet de la manifestation est disponible au service Jeunesse de la Ville de Langres.

2010 : un bilan positif

En 2010, la biodiversité était à l'honneur. De nombreux acteurs locaux ont pris une part active au montage de la manifestation. L'Office National des Forêts avait organisé un atelier pour faire découvrir la biodiversité dans le bois mort. « L'étude des « petites bêtes » avait particulièrement séduit les enfants et aiguisé leur curiosité », se rappelle Véronique Beaurepère qui précise également que les ateliers proposés sur la chaîne alimentaire animale avaient particulièrement bien fonctionné. Au total, 442 élèves et 10 classes Segpa ont participé aux ateliers. 160 adultes ont assisté à la soirée film débat sur l'agriculture biologique et 150 enfants au spectacle jeunesse « autour du marais » monté en partenariat avec la bibliothèque municipale Goscinny. « Notre objectif pour 2011 ? C'est simple ! Faire mieux », conclut avec malice Colette Alexer, adjointe en charge de la jeunesse, des sports et de la vie scolaire à la Ville de Langres.

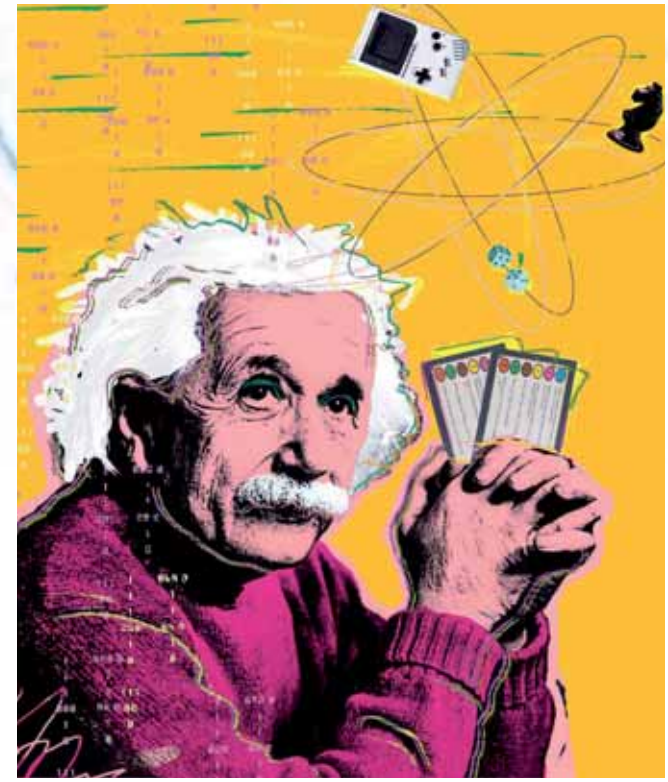

Programme des animations dans l'Agenda.

Equipements scolaires : clap de rentrée !

Ressortez livres, cahiers et trousses ! C'est reparti pour une nouvelle année. 12 millions d'élèves et près de 850 000 enseignants ont regagné les bancs de l'école à l'occasion de la dernière rentrée scolaire. A Langres, ce sont plus de 700 élèves (dont 269 en maternelle) qui ont repris possession des écoles maternelles et primaires du centre ville (Jean Duvet), des Quartiers neufs (Ouches, Grenouille, Bonnelle) et de Saint Gilles (Langres-Marne), dont la Ville assure l'entretien et l'équipement. Sous la direction de Colette Alexer, adjointe en charge de la jeunesse, des sports et des affaires scolaires, la Ville de Langres a profité de l'été pour réparer, toiletter, meubler, repeindre... bref remettre à neuf, les écoles langroises et offrir ainsi les meilleures conditions d'enseignement aux enfants.

Colette Alexer, adjointe en charge de la jeunesse, des sports et des affaires scolaires et Annick Flot, 1ère adjointe en charge des finances de la Ville ont profité des premières journées de retour en classe des écoliers pour faire la tournée des écoles langroises en compagnie de M. Bur, nouvel Inspecteur de l'Education nationale. L'occasion de faire le point sur les travaux petits et grands, réalisés dans les écoles durant l'été et d'échanger avec les directeurs et enseignants.

Ouches, un relais flambant neuf

Le relais accueil de l'Ecole des Ouches a accueilli en 2010-2011 une cinquantaine d'enfants inscrits en primaire et 18 en maternelle. Après plusieurs années sans travaux, cet espace nécessitait une remise aux normes et un toilettage complet (sols, murs, plafonds, électricté…). Conformément aux engagements pris par la Municipalité, le relais accueil des Ouches a donc été entièrement rénové cet été. Profitant de la libération de l'ancien logement de l'instituteur, une extension a été réalisée. Cela a permis de gagner plus de 40 mètres carrés de plancher. « Ce relais n'avait jamais été rénové jusqu'à présent. Son état s'était progressivement détérioré au fil des années. Il était donc urgent de procéder à des travaux de remise aux normes mais aussi d'agrandissement afin de mieux accueillir les enfants et de satisfaire les parents », explique Colette Alexer. Les travaux ont été conduits par l'entreprise TESTEVUIDE pour un montant d'environ 17 000 € TTC. Les services municipaux sont également intervenus sur les sanitaires pour les petits et le couplage des chaudières. Enfin, le mobilier a été intégralement remplacé. Le relais-accueil de l'école des Ouches fonctionne tous les jours d'école de 7h le matin jusqu'à 18h30. Ce site sert également d'accueil lors des grèves ; c'est dans cet espace qu'est mis en œuvre le service minimum d'accueil. Plus largement, la Ville de Langres propose un service de garderie dans chaque école. Pendant ces temps informels, les enfants sont accueillis dans l'enceinte de l'établissement et peuvent jouer individuellement ou collectivement tout en étant encadrés par des animatrices qualifiées. Chaque jour en moyenne, 150 enfants bénéficient de ce système d'accueil.

Primaire Langres-Marne

Oubliés les problèmes d'isolation et de moisissures ! A partir de cette année, ces petits soucis ne devraient plus être qu'un lointain et mauvais souvenir. Une ventilation mécanique contrôlée a été installée pour éviter ces désagréments et réduire la présence de poussière gênante pour les enfants et les enseignants. Des travaux de peinture ont été réalisés, les faux plafonds ont été repris et des menuiseries neuves ont été posées. Par ailleurs, les problèmes de bruit de fond ont été réglés. Les installations électriques ont également été revues par les services de la ville. Coût total des travaux : 65 000 euros.

Petits travaux en cascade

Les autres établissements ne sont pas en reste avec de nombreux travaux réalisés par les équipes municipales. Au programme : retouches de peinture, mises en place d'étagères, installation de mobiliers, interventions dans les sanitaires ... A l'école de la Grenouille, le bac à sable a été équipé d'une couverture pour la nuit pour éviter les intrusions des animaux domestiques. De nouvelles peintures au sol ont été dessinées après concertation avec les équipes enseignantes afin d'optimiser la pratique des activités sportives à Jean Duvet, aux Ouches, à Langres-Marne et à la Bonnelle. Coût des différentes interventions : plusieurs dizaines de milliers d'euros en régie directe avec des centaines d'heures réalisées par les personnels des services techniques de la Ville.

« La cantine : c'est bon ! »

Sur plus de 700 élèves inscrits en maternelle et primaire à Langres, plus de 350 petits langrois et une cinquantaine d'extérieurs sont inscrits dans les 3 cantines de Langres : Langres-Marne, Turenne et Jean Duvet. A Langres-Marne où la demande était la plus importante, une personne supplémentaire a été recrutée par la Ville pour satisfaire les parents d'élèves. Soucieux de la qualité des menus servis aux enfants et de leur bien-être au moment de la prise des repas, Didier Loiseau, accompagné de Colette Alexer et Annick Flot, a partagé un repas avec les enfants de l'école Jean Duvet. Au menu : salade de lentilles, filet de poulet, carottes et champignons à la crème, Croclait et fruit. L'occasion de rire et d'échanger avec les enfants ! Mais aussi de signer quelques autographes. Les repas en liaison froide sont réchauffés sur place. La Commission des menus se réunit une fois par trimestre pour faire le bilan, évoquer les cas d'allergie, définir les menus.

Guide du secteur sauvegardé

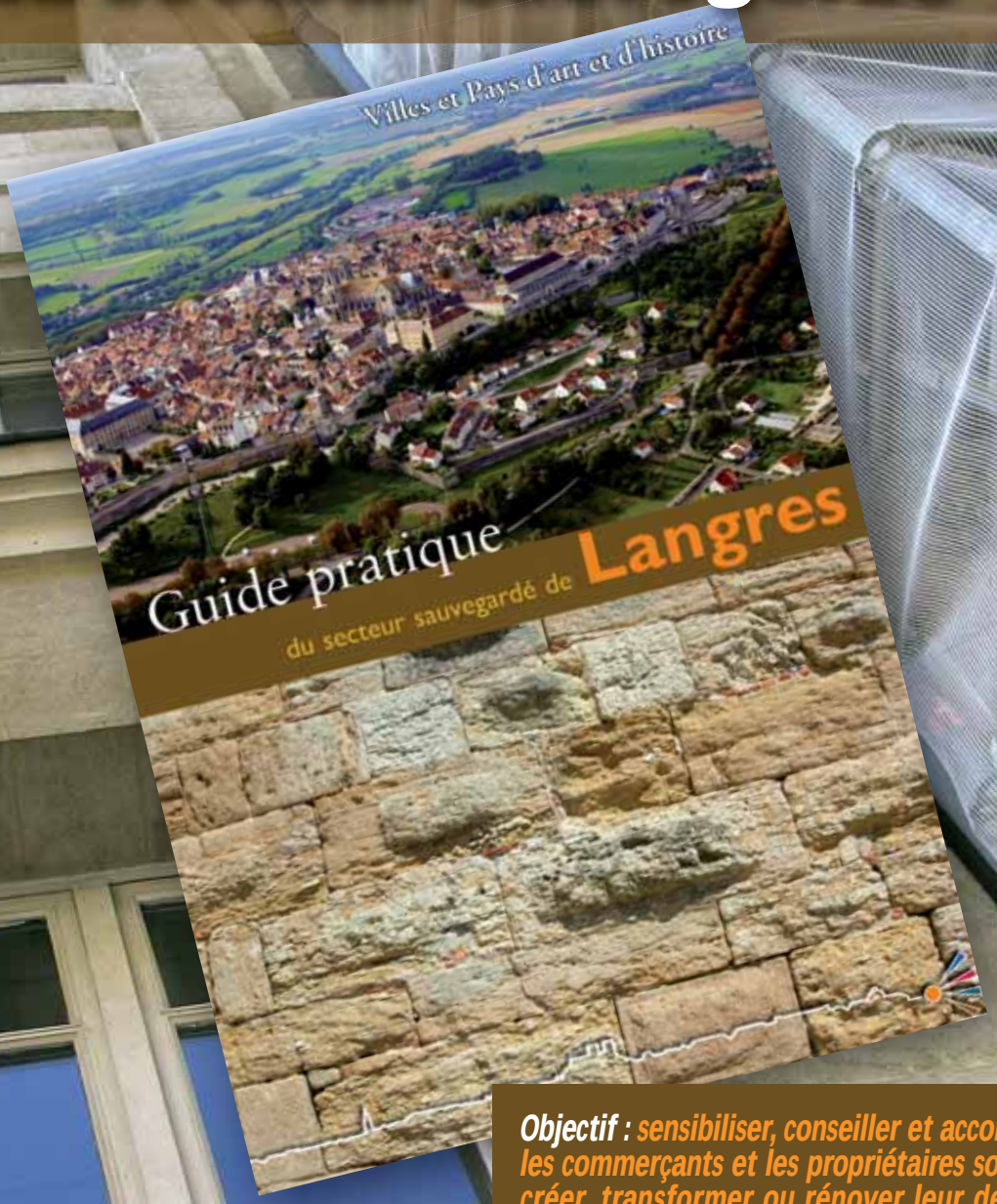

Objectif : ***sensibiliser, conseiller et accompagner les commerçants et les propriétaires souhaitant créer, transformer ou rénover leur devanture commerciale ou leur façade sur rue.***

Parce que secteur sauvegardé et développement économique sont intimement liés, chacun peut contribuer à maintenir et améliorer la beauté architecturale de notre ville.

La Ville de Langres possède un patrimoine des plus remarquables. Afin de tirer profit de cette richesse, un Guide pratique du Secteur Sauvegardé est désormais disponible. Il s'adresse aux commerçants, aux artisans et aux propriétaires désireux de réaliser des travaux, notamment sur leur devanture ou leur façade.
Ce Guide comporte plusieurs fiches thématiques : le guide de l'urbanisme, les équipements extérieurs (stores, porte menus…), les devantures (éclairages, vitrines, enseignes), les aides financières aux porteurs de projets économiques. Les fiches détaillent les procédures administratives à suivre, l'aide à trouver auprès de professionnels et les bonnes pratiques de réalisation.

Ont contribué et participé à l'élaboration de ce guide :

- *L'Etat dans le cadre du FISAC ;*
- *Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ;*
- *Ville de langres : services urbanisme, habitat et patrimoine ;*
- *UCIA de Langres et de Saints-Geosmes ;*
- *Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale 52 ;*
- *Chambre de Métiers et de l'Artisanat 52 ;*
- *OTSI Pays de Langres.*

Pour obtenir votre "Guide pratique" contactez le Pôle Technique de La Ville de Langres au : 03 25 87 77 77